BI-HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ET D'ACTION SOCIALE PARAISSANT AU CONGO-BRAZZAVILLE

LA SEMAINE AFRICAINE

67ème année

www.lasemaineafricaine.net

N° 3949 du Mardi 28 Janvier 2020 - 67e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro -Tél.: (+ 242) 06 579.39.75 - 04.105.20.77 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

PRESIDENTIELLE 2021

Campagne électorale déguisée ou pas?

(P.3)

HAUTE AUTORITÉ DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Le journaliste Arsène Sévérin veut prendre les commandes

(P.5)

VIE DES PARTIS

Paulin Makaya exige la libération des prisonniers politiques

Paulin Makaya (au milieu)

(P.4)

DIOCÈSE D'OWANDO

Denis Sassou-Nguesso ordonne l'achèvement du chantier de la paroisse d'Oyo

Le Président Sassou-Nguesso congratulant l'abbé Yombo à l'issue de la messe. (P.9)

EDITORIAL

Confusions

Coup d'oeil en biais

Mécontentement après l'annonce de l'opération de destruction des kiosques

(P.6)

AVIS D'APPEL D'OFFRES N°002/ECG/DG/2020

POUR LA SELECTION D'UNE SOCIETE D'ENTRETIEN ET MAINTENANCE DES SPLITS DE ECOBANK CONGO

La Direction Générale de Ecobank Congo lance un Appel d'Offres pour la sélection d'une société d'entretien et maintenance de tous ses splits.

Le dossier d'Appel d'Offres ou de candidature est à retirer à son siège social sis au 3ème Etage de l'Immeuble de l'ARC Centre-ville Brazzaville et à Pointe-Noire à l'Agence Ecobank Atlantic Palace moyennant paiement de Cent Mille (100 000) FCFA en espèces, non remboursable.

Les Offres signées et cachetées devront être déposées aux mêmes adresses au plus tard le 31/01/2020 à 16 heures00.

Fait à Brazzaville, le 13/01/2020.

La Direction Générale

AVIS D'APPEL D'OFFRES N°003/ECG/DG/2020

POUR LA SELECTION D'UNE SOCIETE D'ENTRETIEN ET MAINTENANCE DES GROUPES ELECTROGENES DE ECOBANK CONGO

La Direction Générale de Ecobank Congo lance un Appel d'Offres pour la sélection d'une société d'entretien et maintenance de tous ses groupes électrogènes.

Le dossier d'Appel d'Offres ou de candidature est à retirer à son siège social sis au 3ème Etage de l'Immeuble de l'ARC Centre-ville Brazzaville et à Pointe-Noire à l'Agence Ecobank Atlantic Palace moyennant paiement de Cent Mille (100 000) FCFA en espèces, non remboursable.

Les Offres signées et cachetées devront être déposées aux mêmes adresses au plus tard le 31/01/2020 à 16 heures00.

Fait à Brazzaville, le 13/01/2020.

La Direction Générale

PRESIDENTIELLE 2021

Campagne électorale déguisée ou pas?

L'an dernier, le président du Conseil supérieur de la liberté de communication (CSLC), Philippe Mvouo, a réuni dans la salle de conférences internationales du Palais des congrès, les acteurs politiques de la majorité, de l'opposition et de la société civile. Il avait attiré leur attention sur ce qui apparaît à ses yeux comme le lancement anticipé à Brazzaville et à Pointe-Noire d'une campagne électorale déguisée par médias interposés. La campagne électorale pour les présidentielles de 2021 n'est pas encore ouverte.

Philippe Mvouo

Alors, Philippe Mvouo avait insisté sur le contenu correct des messages à diffuser. *«Si c'est le contraire qui se produit, le Conseil est obligé d'attirer l'attention, pour rappeler l'essentiel de ce qui doit être dit et comment il doit être dit»,* rappelait-il.

Mais campagne pourquoi? S'était-il interrogé, tout en épinglant les acteurs politiques qui, selon lui, portent plusieurs masques.

Philippe Mvouo leur demandait de respecter les règles établies. Il rappelait la loi sur le pluralisme audiovisuel qui cadre les conditions de campagne. *«Il y a trois étapes à respecter: la période hors électorale où rien ne doit se faire; la période pré-électorale et la période électorale»*, avait-il dit.

Pour lui, s'il faut laisser les choses telles qu'elles se font, le désordre risque de s'installer dans les milieux politiques. Or, *«les garants de la stabilité, ce sont les hommes politiques eux-mêmes»,* a insistait Philippe Mvouo.

Par la façon d'agir des acteurs politiques, c'est comme si la campagne électorale n'est pas encore finie, déplorait le président du CSLC. Constat encore d'actualité aujourd'hui. La ville est pavoisée de banderoles qui dégradent même sa beauté. Il y a des effigies de députés, sénateurs ou conseillers sur des banderoles avec un message qui souhaite la bonne fête de Noël ou de fin d'année. Les effigies doivent être affichées pendant la campagne. Ils continuent à attirer la sympathie des militants qui les ont déjà élus.

Philippe Mvouo avait aussi attiré l'attention des acteurs politiques pour leur rappeler qu'ils ne sont pas que les garants de la démocratie. «*Les contenus de vos discours politiques en cette période ne rassurent pas. Nous n'avons aucun pouvoir d'interdire. De grâce, votre discours ne doit pas être celui d'une campagne»,* avait-il imploré.

Sur le terrain, le constat est tout autre. Certains partis politiques ont pris la parole lors du 5e congrès ordinaire du PCT pour marquer leur soutien à la candidature du président de la République, y compris le PCT lui-même qui s'est mis en rang de bataille. *«Fort de la réussite du cinquième congrès ordinaire, du vibrant et émouvant message du comité central aux congressistes, les membres du PCT, en synergie avec leurs alliés, doivent dès maintenant se mettre en ordre de bataille en vue d'affronter victorieusement la grande compétition de 2021. Les actions multidimensionnelles de terrain constituent donc une ardente obligation dès l'entame de la nouvelle année. Le cinquième congrès a vécu, de grands chantiers nous attendent»,* avait déclaré Pierre Moussa, nouveau secrétaire général du PCT.

Il a réitéré cet appel le 21 janvier 2020 lors de la cérémonie de vœux au PCT. *«L'épreuve la plus imminente est l'élection présidentielle de 2021 que le PCT doit gagner de la manière la plus nette et la plus éclatante. A l'occasion de son dernier congrès, le PCT a pris la résolution de demander au camarade Denis Sassou-Nguesso de faire acte de candidature à cette élection majeure. Nous devons donc dès à présent nous mettre en ordre de bataille pour garantir à notre candidat une brillante victoire. Il s'agit là, vous vous en douter, d'un autre challenge d'envergure».*

Le secrétaire général du PCT, Pierre Moussa, a aussi invité les cadres et militants de cette formation politique à participer à la mobilisation des ressources qui devront permettre au parti d'atteindre ses objectifs parmi lesquels l'élection présidentielle de 2021.

Bien avant, une frange de députés du PCT avait organisé dans les départements les marches de soutien à la candidature du président Denis Sassou-Nguesso. Des marches qui vont à l'encontre de la loi sur le pluralisme audiovisuel qui encadre les conditions de campagne.

De son côté, le président de l'UDH-YUKI, Guy Brice Parfait Kolélas, a, au cours d'une conférence de presse organisée à Brazzaville, annoncé sa candidature à l'élection présidentielle de 2021. Il a répété cette annonce le 18 janvier dernier lors de la rentrée politique de son parti au palais des congrès. *«Je suis candidat à la candidature à l'élection présidentielle de 2021».* A cette occasion, un fonds de soutien à sa candidature a été lancé.

Le journaliste Hervé Brice Tongo Cyridina a également annoncé sa candidature à l'élection présidentielle de 2021. Pourtant, la période électorale n'est pas encore ouverte. Le CSCL ne doit-il pas se saisir de ce dossier pour rappeler les uns et les autres à l'ordre? Cette démission ne serait-elle pas l'une de ses faiblesses majeures à canaliser le champs politique dès qu'il s'agit du PCT?

D'ailleurs, le président du CSCL avait, au cours de cette rencontre, promis de rencontrer les préfets et les maires de Brazzaville et Pointe-Noire, parce que, disait-il, ce sont eux qui donnent les autorisations d'affichage.

Le président par intérim sortant de la majorité présidentielle, Pierre Ngolo, prenait acte de l'interpellation. *«Le constat que vous avez fait est vrai. Il concerne toute la classe politique. Ces pratiques sont mauvaises».*

Malgré tout, rien n'a changé sur le terrain. Les mêmes pratiques continuent. On dirait qu'on est déjà en campagne.

KAUD

VŒUX AU PCT

Les militants et sympathisants du PCT appelés à se mettre en ordre de bataille

La cérémonie d'échange de vœux des militants et sympathisants du Parti congolais du travail (PCT) avec leur secrétaire général Pierre Moussa s'est déroulée mardi 21 janvier dernier au siège fédéral à M'pila, Brazzaville. Les leaders des partis membres de la majorité présidentielle et alliés, ainsi que des individualités soutenant l'action du président de la République y étaient présents. Pierre Moussa a saisi cette opportunité pour lancer un appel aux militants et sympathisants à se mettre en ordre de bataille afin d'assurer la victoire du président Denis Sassou-Nguesso à la présidentielle de 2021.

Pierre Moussa pendant des voeux

La cérémonie a connu une grande mobilisation. Le secrétaire permanent du PCT chargé de l'administration, Hyacinthe Ongoto, a rappelé les défis qui attendent le secrétaire général du PCT et son équipe, notamment la consolidation de l'unité au sein du parti et la présidentielle de 2021.

Le secrétaire général du PCT a exprimé sa gratitude au président de comité central du PCT, Denis Sassou-Nguesso, ainsi qu'à la précédente direction du parti pilotée par Pierre Ngolo. *«Pour mener à bien notre action, nous devons-nous imposer l'unité et cohésion. Nous devons définitivement tourner le dos aux dissensions inutiles et nous remettre résolument au travail. Car les défis sont nombreux. Le parti doit assurer au président de la République des victoires incontestables en 2021»,* a-t-il déclaré, tout en invitant les cadres et militants de cette formation politique à participer à la mobilisation des ressources qui devront permettre au parti d'atteindre ses objectifs.

Pierre Moussa a rappelé que le PCT, à l'occasion de son dernier congrès, a pris la résolution de demander à Denis Sassou-Nguesso de faire acte de candidature à cette élection majeure. Il a estimé que pour relever tous les défis, le PCT a besoin du concours de toutes les formations politiques qui soutiennent le président de la République.

PCT et PCC consolident leurs relations

Le secrétaire général du PCT, Pierre Moussa a reçu en audience le mardi 21 janvier dernier l'ambassadeur de Chine au Congo, Ma Fulin, membre du Parti communiste chinois (PCC). Le renforcement de la coopération entre les deux partis au pouvoir a été au cœur de cette entrevue. Le diplomate chinois a transmis les félicitations de son parti au nouveau secrétaire général du PCT pour son élévation à ce poste.

Les deux personnalités ont également évoqué les questions de formation et de bonne gouvernance. *«La Chine forme des cadres du PCT. Ça va non seulement continuer, mais encore se renforcer»,* a promis l'ambassadeur chinois.

Pascal- Azad-DOKO

Editorial

Confusions

Il y a comme un air d'ensemble, une poussée multiforme vers la confusion aujourd'hui. Rien n'est plus dans sa nature innée et tout entretient un effacement des bornes qui laisse moins nettes les barrières des identités. Nous vivons dans une culture où le profane et le sacré sont devenus interchangeables ; où les identités religieuses sont présentées comme pouvant se passer les unes pour les autres et les dogmes et doctrines, mots honnis désormais, sont devenus des boulets.

Il y a comme une porosité culturelle installée désormais. Les groupes de prière spontanés qui naissent dans les quartiers se donnent comme mission de guérir les malades. Les exorcistes se multiplient tellement qu'on ne sait plus qui est qui, ni même s'ils sont appelés à voir dans chaque malade un envoûté forcément. Il n'est plus rare d'entendre un chirurgien venant de rater son opération, dire que le patient est mort à cause de problèmes mystiques en famille. Qu'il fallait procéder à des rituels de purification avant de venir à l'hôpital…

C'est le monde à l'envers: l'hôpital qui renvoie à l'obscurantisme et qui l'encourage. En vérité, c'est une tendance générale à la confusion de tout à laquelle on assiste. Confusion culturelle, confusion cultuelle aussi. Nos églises et nos temples prient désormais aux rythmes des musiques et des danses de bars. On ne sait plus quel est le lieu de divertissement et quel est le lieu de ressourcement et de recueillement. Au nom d'une inculturation qui ne sait plus se dire et se reconnaître, on nous explique qu'il faut suivre la modernité de son peuple.

Et, du coup, on ne s'étonne plus que le plus vieux parti politique du Congo, le PCT, mène ses meetings et ses congrès aux airs du MPR, parti du défunt Mobutu dans l'ex-Zaïre. Le marxisme des tropiques poussé par le capitalisme des façades ! Des campagnes catholiques d'évangélisation se mènent aux sons de musicalités œuvres de pasteurs d'églises de réveil non-membres du Conseil œcuménique des Eglises. Des veillées mortuaires, qui ne frisent déjà plus la tristesse, sont des lieux d'exhibitions joyeuses. De libations.

Les choses ne touchent pas que le spirituel. Même les organisations internationales d'aide et de développement ne se limitent plus à nous demander si l'on est homme ou femme, laissant entendre qu'une troisième, voire une quatrième possibilité peuvent être *«offertes»,* anticipées. Que les apparences et la réalité de toujours ne sont qu'éphémères, car aujourd'hui on peut bien naître homme et mourir femme ou l'inverse.

Les concepts et les mots; les interdits, le licite et l'illicite ; l'acceptable et l'intolérable se mêlent selon notre shaker personnel pour produire de la confusion à l'avenant. Et les politiques s'y ajoutent avec leur vocabulaire juste destiné à être dit, pas traduit en actes. Alors se crée et se conforte un monde où tout est possible, même l'improbable, où tout est relatif. La corruption et le détournement des fonds publics ne sont plus que des *«antivaleurs»* à décrier, pas des comportements méritant sanction. Un autre mot dont on a perdu le sens premier depuis longtemps. Tout comme la loi, qui ne s'applique plus que contre quelques-uns, puisque pour tous elle s'interprète.

Albert S. MIANZOUKOUTA

VIE DES PARTIS

Paulin Makaya exige la libération des prisonniers politiques

Le président du parti Unis pour le Congo (UPC), Paulin Makaya, a organisé samedi 25 janvier dernier à l'Espace Zao, à Bacongo, dans le deuxième arrondissement de Brazzaville, une cérémonie de présentation de vœux à la presse nationale et internationale. Il a donné le point de vue de son parti sur les questions d'actualité nationale.

Paulin Makaya (au milieu)

L'UPC avait placé l'année 2019 sous le signe des grands événements politiques. Aussi, tout au long de cette année, le parti a-t-il voulu démontrer sa capacité à mobiliser.

Pour Paulin Makaya, le Congo traverse l'un des moments les plus sombres de son histoire: catastrophes naturelles, crises multidimensionnelles. *«Tout est en panne, rien ne marche. Notre unité légendaire se trouve aujourd'hui menacée; le fonctionnement de nos institutions bloqué; l'économie est déséquilibrée; l'avenir de tout un peuple est hypothéqué; la crédibilité du pays ébranlée, tout cela à cause du comportement d'un Gouvernement qui n'écoute personne et qui veut demeurer indéfiniment au pouvoir. La communauté internationale nous observe aujourd'hui, tout comme au lendemain de nos indépendances, attendant le jour où nous donnerons la preuve de notre sagesse et de notre maturité politique, de notre prise de conscience collective, afin d'assumer, de manière responsable, notre destin commun»*, a martelé le président de l'UPC. Et d'ajouter: *«Certains de nos compatriotes, responsables de familles, croupissent encore dans les geôles du pouvoir, privés de leur liberté pour des motifs politiciens. Il s'agit notamment du général Jean-Marie Michel Mokoko, de l'ancien ministre André Okombi Salissa et de bien d'autres. En conséquence de quoi, nous demandons à ceux qui ont l'effectivité du pouvoir de bien vouloir leur rendre leur liberté, car la grandeur d'un chef s'exprime aussi par la tolérance et l'esprit d'apaisement.»*

A propos de l'élection présidentielle de 2021, il adhère à la proposition de Pascal Tsaty-Mabiala, celle d'en reporter la date. *«Pour le moment, les conditions ne sont pas réunies pour aller à une élection. Il faut une mise à plat d'aller à un véritable dialogue national inclusif; nous demandons une élection libre et transparente; la libération des prisonniers politiques. Une mise à plat du fichier électoral»*, a souligné Paulin Makaya, qui estime que le pouvoir du PCT est caduc. *«Il a fait son temps. Il faut une alternance démocratique»*, a-t-il affirmé.

Pascal AZAD DOKO

SANTE

Dégager les priorités nationales sur le Vih-sida, la tuberculose et le paludisme

Le Comité de coordination nationale (CCN) de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, fruit du partenariat entre le Congo et le Fonds mondial de lutte contre ces trois maladies, a organisé à Brazzaville le 23 janvier 2020 son dialogue pays. Il s'est agi de dégager de façon consensuelle des priorités nationales sur le Vih-sida, la tuberculose et le paludisme avant de soumettre des requêtes de financement. La cérémonie a été patronnée par Jacqueline Lydia Mikolo, ministre de la Santé.

Photo de famille

Depuis 2013, le Fonds mondial a lancé une nouvelle approche de financement appelée nouveau modèle de financement. Cette approche exige des pays de dégager de façon consensuelle des priorités nationales sur les trois maladies sur lesquelles il se concentre: le Vih-sida, la tuberculose et le paludisme, avant de soumettre des requêtes de financement.

Le dialogue pays regroupe les représentants du secteur privé, du secteur public, de la société civile, des confessions religieuses, des associations de malades, des groupes exposés au Vih et les partenaires techniques et financiers; il répond à la stratégie multisectorielle prônée par le Fonds mondial.

Le Comité de coordination nationale assure l'élaboration et le suivi des programmes financés par le Fonds mondial au Congo. En novembre 2019, le Conseil d'administration du Fonds avait offert au Congo pour la période 2020-2022 une allocation de 54.518.978 euros, soit environ 35 milliards de F.Cfa pour la lutte contre le Vih, la tuberculose, le paludisme et la mise en place des systèmes résilients et pérennes pour la santé.

Les sommes allouées à chaque pays ont été déterminées, avant tout, sur la charge de morbidité et sur les niveaux. Le Congo étant dans la catégorie des pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, une contrepartie de 15% est exigée au pays. Les financements du Fonds mondial sont complémentaires à ceux du Gouvernement qui a mis en place une stratégie de réduction de la morbi-mortalité liée à ces trois maladies.

Le Fonds mondial collecte et investit près de 4 milliards de dollars par an pour appuyer des programmes dirigés par des spécialistes locaux dans les pays et les communautés qui en ont le plus besoin. Pour cette année, il est demandé au Congo de considérer les piliers essentiels pendant l'élaboration de la prochaine demande de financement qui se résument en un renforcement prioritaire des systèmes communautaires pour améliorer l'accès et la qualité des services; en un approvisionnement fiable et ininterrompu des produits de santé de qualité, de manière à assurer la pérennité de la chaîne d'approvisionnement; et dans le renforcement des systèmes de données sur la santé.

De toutes ces actions, *«le ministère de la Santé est en droit d'atteindre une amélioration de l'impact de ces financements dans le bien-être des populations; une meilleure intégration des services de santé; la pérennisation des programmes de lutte contre les maladies; le respect des engagements du cofinancement pour faciliter la mise en œuvre des subventions du Fonds mondial, de manière à soumissionner au cours de la première fenêtre du 23 mars 2020»*, a estimé Jacqueline Lydia Mikolo.

KAUD

MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET

DIRECTION GENERALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES

DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES DE BRAZZAVILLE

BUREAU DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE BRAZZAVILLE-CENTRE

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité-Travail-Progrès

ANNONCE LEGALE N°349/2020/BZ-C

INSERTION LEGALE

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation en vue de l'établissement des titres fonciers est en cours : cette procédure concerne les immeubles suivants :

N° d'ordre	N° de réquisition	Références cadastrales	Quartiers	Arr/Dpt	Requérants
1	**16090 du 13-02-17**	Sect P1, bloc 32 ; Plle 8 ; Sup : 175,18m²	**6TER, RUE BACONGO**	**3-BZV**	**MOUSTAPHA Avis**
2	**21096 du 13-12-19**	Sect P4, bloc 97 ; Plle 6bis ; Sup : 186,09m²	**1BIS, RUE BOMITABAS**	**3-BZV**	**MAGNIMA Jeanine**
3	**16551 du 20-06-17**	Sect P6, bloc 79 ; Plle 4 ; Sup : 157,28m²	**174, RUE BAKOUKOUYA**	**5-BZV**	**MALOUBA Nailaulth Freddia**
4	**21060 du 05-12-19**	Sect P13C (ex P13), bloc 110 (ex 155) ; Plle 28 (ex2787) ; Sup : 530,60m²	**29, RUE EKWAKO**	**4-BZV**	**MOUSSOUANGA-NGALA N. J. N. & Dadar MOUSSOUANGA C**
5	**19481 du 14-09-18**	Sect -, bloc - ; Plle 1 ; Sup : 3.036,37m²	**IGNIE (QUARTIER NDIBOU)**	**POOL**	**Eglise les Rébatisseurs**
6	**21118 du 19-12-19**	Sect zone non cadastrée; Sup : 159.015,11m² soit 15ha90a15ca	**QUARTIER NGAKOUBA (IGNIE PK 45)**	**POOL**	**MAMOUDOU Soumaré**
7	**21119 du 19-12-19**	Sect zone non cadastrée; Sup : 165.609,00m² soit 16ha56a09ca	**QUARTIER NGAKOUBA (IGNIE PK 45)**	**POOL**	**MAMOUDOU Soumaré**
8	**21138 du 26-12-19**	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 10.041,00m² soit 1ha	**TERRE ONGOGNI**	**PLATEAUX**	**NG. Wilfrid G. C.**
9	**16668 du 25-07-17**	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 10.000,00m² soit 1ha00a	**VILLAGE YIE**	**POOL**	**MAVOUNGOU-TCHICAYA Nicolette Ursula**
10	**19468 du 05-07-18**	Sect P7suite, bloc 22 ; Plle 3 ; Sup : 510,50m²	**2016, RUE LOUFOU**	**4-BZV**	**BIANGANA VOUKA Rosalie**
11	**20735 du 26-09-19**	Sect zone non cadastrée ; Sup : 3.600,56m²	**QUARTIER N°5 ENYELLE**	**LIKOUALA**	**KAMANA AWA**
12	**20975 du 08-11-19**	Sect zone non cadastrée ; Sup : 399,17m²	**QUARTIER FLORENT NTSIBA**	**POOL**	**AMBOULOU Narcisse Martial**
13	**21076 du 10-12-19**	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 1.882,50m²	**QUARTIER N°5 ENYELLE**	**LIKOUALA**	**KAMANA Hamould**
14	**16969 du 27-10-17**	Sect AL, bloc 82 ; Plle 1 ; Sup : 207,91m²	**91BIS, RUE MANDINGOU KAYES**	**7-BZV**	**Monsieur, Madame et Enfants KAYA**
15	**20143 du 19-04-19**	Sect P5, bloc 93 ; Plle 4 (ex 1ter) ; Sup : 107,40m²	**102TER, RUE DES MARTYRS**	**3-BZV**	**MOKOKO WONGOLO Rock Marcel**
16	**19960 du 18-02-19**	Sect zone non cadastrée ; Sup : 800,00m²	**KINTELE VIADUC**	**POOL**	**AYOULOVE EBYT Exaucée Gioia**
17	**21089 du 12-12-19**	Sect P9, bloc 40 ; Plle 4 ; Sup : 381,70m²	**08, RUE MOULEKE**	**5-BZV**	**BALENGA Raymond Ernest**
18	**12069 du 09-03-15**	Sect BD, bloc - ; Plle 15 ; Sup : 400,00m²	**128, RUE IBALIKO**	**9-BZV**	**MOKOKO WONGOLO Antoine Elie**
19	**21100 du 16-12-19**	Sect zone non cadastrée ; Sup : 414,88m²	**QUARTIER ITATOLO (IBALIKO)**	**9-BZV**	**MBEA-DE-MASSOCK Appolinaire Bertin**
20	**21077 du 10-12-19**	Sect -, bloc - ; Plle 1 ; Sup : 2.913,56m²	**QUARTIER BOLOMBO**	**LIKOUALA**	**MUKANDORI Béatrice**
21	**20302 du 12-06-19**	Sect P10, bloc 53 ; Plle 11 (ex.05) ; Sup : 271,52m²	**53, RUE TSABA (QUARTIER BONGO)**	**5-BZV**	**MBA NDIA Juane Samuel Princeley**
22	**20141 du 19-04-19**	Sect P8, bloc 17 ; Plle 4 (ex3) ; Sup : 290,04m²	**26, RUE MBAMOU**	**4-BZV**	**Enfants MOKOKO WONGOLO**
23	**20465 du 26-07-19**	Sect J, bloc 21 ; Plle 16 (ex J464V) ; Sup : 194,00m²	**SOPROGI (MOUNGALI III)**	**4-BZV**	**KIBANGADI Guy Aurélien**
24	**20749 du 30-09-19**	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 817,20m²	**MARCHE KINTELE (QUARTIER ISSOULI)**	**POOL**	**ABEKA DOUMAS Rock Pépin**
25	**21101 du 16-12-19**	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 1.025,00m²	**QUARTIER E.P LUMUMBA**	**PLATEAUX**	**AKOLI OKO Marc**
26	**20598 du 05-09-19**	Sect P13B, bloc 45 ; Plle 8 ; Sup : 299,27m²	**MOUKONDO CEG**	**4-BZV**	**KOUTOUPOT Dieudonné Armand**
27	**13319 du 07-10-15**	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 400,00m²	**MAKABANDILOU**	**9-BZV**	**MENGA Rock**
28	**14296 du 18-05-16**	Sect AM, bloc 1 ; Plle - ; Sup : 533,60m²	**MFILOU**	**7-BZV**	**LEKAKA Sylvain**
29	**13567 du 18-11-15**	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 375,16m²	**MAKABANDILOU**	**9-BZV**	**MENGA Rock**
30	**13317 du 07-10-15**	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 18.717,00m² soit 1ha87a17ca	**MAKABANDILOU**	**9-BZV**	**LEKAKA Sylvain**
31	**13320 du 07-10-15**	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 400,00m²	**MAKABANDILOU**	**9-BZV**	**MENGA IBEA Annicette**
32	**13321 du 07-10-15**	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 800,00m²	**MAKABANDILOU**	**9-BZV**	**EHOUNDA Joseph**
33	**21140 du 27-12-19**	Sect P14B, bloc 49 ; Plle 26bis ; Sup : 113,05m²	**09, RUE N'GAMABA (QUARTIER MIKALOU)**	**6-BZV**	**EYALA Clarisse Mireille**
34	**20436 du 19-07-19**	Sect zone non cadastrée ; Sup : 215,58m²	**DJIRI PONT**	**POOL**	**MENSAH KOUASSIVI**
35	**20924 du 23-10-19**	Sect zone non cadastrée ; Sup : 400,00m²	**QUARTIER LIFOULA**	**POOL**	**MITORI Emmany Lucien Okombi**
36	**19776 du 27-12-18**	Sect P5, bloc 35 ; Plle 11 ; Sup : 205,14m²	**125BIS, RUE OSSELE**	**4-BZV**	**OKO DIT FOUROU Rosaire**
37	**9390 du 06-02-14**	Sect AT, bloc 169 ; Plle 32 ; Sup : 300,00m²	**LA BASE**	**4-BZV**	**MOULOPO-MAGNOUHA Nellie-Marcia**
38	**17108 du 08-12-17**	Sect -, bloc - ; Plle 01 ; Sup : 2.000,00m²	**KINTELE PEAGE**	**POOL**	**ONDZIE Boniface**
39	**20876 du 16-10-19**	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 10.000,00m² soit 1ha	**TERRE IBINA**	**POOL**	**ITSIEME Roch Ghislain**
40	**20030 du 15-03-19**	Sect U, bloc 120 ; Plle 12 (ex 91) ; Sup : 1.191,69m²	**91, RUE LOUIS AKOUALA**	**5-BZV**	**MOMBOULI Jean Pierre et MOMBOULI née MOUSSA S.**
41	**20320 du 17-06-19**	Sect U, bloc 144 ; Plles 13 et 14 ; Sup : 4.322,20m²	**MPILA**	**6-BZV**	**TARIQ AHMED HUSSAIN Awhad**
42	**16077 du 08-02-17**	Sect P7, bloc 135 ; Plle 01 (ex 1351) ; Sup : 648,27m²	**1351, AVENUE SESSE**	**4-BZV**	**YIMBOU Appollinaire**
43	**16969 du 27-10-17**	Sect AT, bloc 32 ; Plle 18 ; Sup : 358,31m²	**36, RUE NGAMBIO LEONARD (QUARTIER NGAMBIO)**	**4-BZV**	**OBARGUI Rolliana**
44	**20809 du 30-09-19**	Sect zone non cadastrée ; Sup : 7.928,08m²	**907 MAKABANDILOU**	**9-BZV**	**LOMBOLOU Honorine Angelique**
45	**16298 du 31-03-17**	Sect -, bloc - ; Plle 13 ; Sup : 465,68m²	**02, RUE EMBOLI-NDENDA**	**9-BZV**	**NGOULOU-KADI MAGBA Sabrina**

Au-delà de deux (2) mois à compter de ce jour, aucune opposition ou réclamation à l'immatriculation ne sera plus recevable (article 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000 portant régime de la propriété foncière).

Fait à Brazzaville, le **24 janvier 2020**
Le Chef de Bureau,

Gilbert MBANDZA.

TRAFIC

Lutter plus résolument contre les faux médicaments en Afrique

La capitale du Togo, Lomé, a abrité du 17 au 18 janvier dernier le haut sommet des chefs d'Etat sur le trafic des médicaments et produits médicaux falsifiés et de qualité inférieure. Plus de 400 hauts représentants y ont pris part : les présidents Faure Eyadema (Togo); Macky Sall (Sénégal); Yoweri Museveni (Ouganda), l'ancien président du Burundi Pierre Buyoya, représentant le président de la Commission de l'U.A; le Dr Tedros Ghibreyesus, directeur général de l'OMS etc. Le Congo était représenté par Mme Jacqueline Lydia Mikolo, ministre de la Santé.

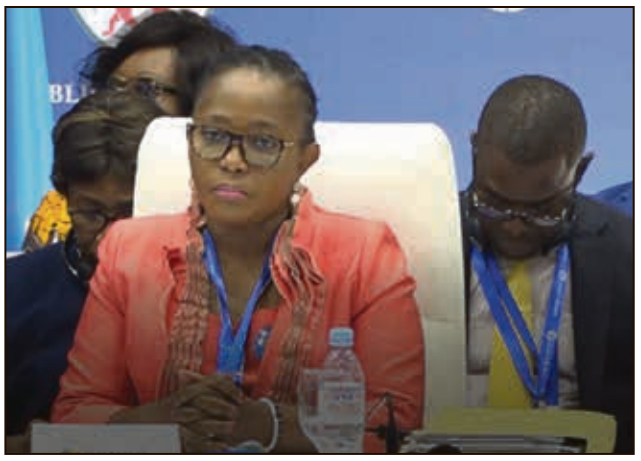

Mme Jacqueline Lydia Mikolo au sommet de Lomé

Tous les intervenants ont souligné les dangers des médicaments falsifiés et de qualité inférieure, les conséquences sanitaires et financières, ainsi que le caractère déstabilisateur de ce trafic qui alimente les filières terroristes. Ils ont salué cette initiative de Lomé. D'où la signature d'une déclaration politique et d'un accord-cadre avec un calendrier défini qui permettront d'introduire rapidement de nouvelles législations visant à criminaliser le trafic de façon harmonisée; de signer et ratifier la convention médicrime et la convention de Palerme contre la criminalité transfrontalière organisée; de mettre en place des mécanismes afin d'assurer l'application rigoureuse de la nouvelle législation pénale au niveau national et une coopération renforcée entre les pays.

Au nom du chef de l'Etat congolais, Mme Jacqueline Lydia Mikolo a rappelé que les médicaments falsifiés ou de qualité inférieure constituent un fléau d'envergure planétaire dont le tribut le plus important est assumé par l'Afrique. *«Sans réponse appropriée, l'usage des faux médicaments expose la jeunesse africaine à des tragédies qui priveront peu à peu le continent de ce précieux potentiel de croissance et de progrès»,* a-t-elle déclaré.

Pour elle, le processus d'instauration de la couverture sanitaire universelle pourrait se révéler ardu, *«si l'offre de médicaments est supplantée par des réseaux criminels de fabrication et de distribution des produits médicaux contrefaits».*

Devant cette insécurité, elle a estimé que la détermination de l'Afrique doit se placer au-delà des incantations stériles. La ministre a salué l'initiative africaine ainsi que l'accord-cadre sur la criminalisation du trafic de produits de qualité inférieure ou falsifiés qui doivent, selon elle, *«devenir des instruments de référence de choix».*

Tout comme la création de l'Agence africaine des médicaments, le 11 févier 2019. *«Cette Agence constitue une avancée salutaire pour l'articulation d'une coordination régionale plus efficace en matière de lutte contre les produits médicaux falsifiés ou de qualité inférieure; la mise en place juridique harmonisé et des dispositifs institutionnels adéquats de prévention et de répression de cette gangrène aux tentacules souvent transfrontalières; la disponibilité effective des produits médicaux de qualité et des technologies fiables dans le secteur sa la santé»,* a indiqué Jacqueline Lydia Mikolo qui a appelé à une solidarité internationale agissante et à des partenariats techniques et financiers pertinents.

Elle a fait savoir que le doute sur le médicament en Afrique ne peut se perpétuer indéfiniment. *«L'absence de riposte au drame des produits pharmaceutiques hors normes demeure un vrai crime contre lequel la mobilisation du continent doit se situer au diapason des défis à relever»,* a affirmé la ministre qui a marqué l'engagement du Congo à signer l'accord-cadre sur la criminalisation du trafic des médicaments et produits médicaux ainsi que la déclaration et la feuille de route pour l'initiative de Lomé.

A l'ouverture des travaux, le président Faure Eyadema avait situé et décrié la situation critique et alarmante du trafic de ces faux médicaments.

Cyr Armel YABBAT-NGO

HAUTE AUTORITÉ DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Le journaliste Arsène Sévérin veut prendre les commandes

Le confrère bien connu Arsène Séverin Ngouela se porte candidat à la présidence de la Haute Autorité de lutte contre la corruption. Le journaliste estime que son apport à une institution dont les résultats sur le terrain sont loin d'avoir convaincu jusqu'ici, injectera ce «plus» qui manque Congo lorsque les responsables politiques parlent de vaincre un phénomène aussi persistant que la corruption. Arsène Séverin, comme nous nous sommes habitués à l'appeler, est directeur général de Vox TV, correspondant de La Voix de l'Amérique et de la Deutsch Welle. Entretien.

En quoi la présidence d'une institution comme celle-ci peut-elle changer les choses, si assumée par un journaliste?

** La loi n°3-2019 qui crée la Haute autorité de lutte contre la corruption au Congo définit et donne de réels pouvoirs au président et à toute l'institution, en lui conférant notamment son caractère indépendant dans la prise de l'initiative et la conduite des enquêtes. Selon cette loi, le président de la Haute autorité de lutte contre la corruption est désigné par le Chef de l'Etat pour un mandat de 5 ans non renouvelable. Nommé en conseil des ministres, c'est lui qui assure la coordination de toutes les activités menées par cette institution. Ce qui montre bien le caractère désintéressé et engagé que devrait avoir la personnalité qui conduit cette institution. Que peut changer un journaliste ? Beaucoup de choses ! Je connais cette question, pour avoir mené des investigations même les plus pertinentes, parfois dans le cadre des enquêtes transnationales. Les journalistes ont le flirt, ils connaissent des choses, mais ne sont pas toujours de grosses gueules, car il faut de la responsabilité et de l'équilibre dans le traitement de certaines informations. Je joue sur l'indépendance de ma personnalité, la liberté de mon esprit qui n'a ni état d'âme, ni dette morale envers qui que ce soit dans ce pays. J'estime que le Congo m'a beaucoup donné, puisque j'ai fait toutes mes études principales ici, et qu'on ne devrait voir s'effondrer toute une société, empêtrée dans la corruption et les antivaleurs, et sans rien faire. Je suis capable de faire quelque chose, et j'ai déposé ma candidature. Et puis, c'est un travail collectif, il y a 35 postes ouverts à candidatures.

Pourquoi la corruption est-elle un phénomène si résistant au Congo?

**La corruption est si résistante au Congo, à mon avis et sur la base de mes propres investigations, pour trois raisons. D'abord, il n'y a aucune véritable sensibilisation et éducation sur ce fléau qui de plus en plus est devenue banale. Tout le monde peut corrompre tout le monde dans ce pays. De la morgue à l'université, en passant par l'administration publique et les régies financières, la corruption est si présente. Ensuite, il y a l'impunité. L'Etat est très faible face à ce phénomène. De nombreux dépositaires de l'autorité de l'Etat qui devraient frapper ne le peuvent pas parce qu'ils sont eux-mêmes corrompus jusqu'au cou et pérennisent la corruption à travers leurs collaborateurs et leurs familles. Enfin, la justice a totalement tourné le dos à la corruption: aucun procès spectaculaire sur ce phénomène depuis que le Chef de l'Etat en a fait un des principaux contenus de ses messages depuis 2009. Les délinquants en col blanc nous narguent tous avec les biens volés à l'Etat.

Les journalistes se bousculent aux portes des institutions: n'est-ce pas l'extinction programmée de la conscience critique d'une Nation?

**Certainement ! Mais, pour ma part, ce n'est pas un effet de mode. Je suis activiste des causes nobles, de la justice et de l'équité. Si je me suis engagé dans cette lutte, ce n'est pas pour chercher du travail rémunéré comme je l'ai d'ailleurs constaté en déposant mon dossier. Tous ceux qui cherchent l'emploi se ruent là-bas, sans la moindre conviction. Je me sens en mission, mais bien sûr, je garde mon sens de la critique. C'est comme dans la pratique du journalisme, je suis toujours dans la collecte d'informations et dans la communication au public.

Arsène Séverin Ngouela

La commission de lutte contre la corruption n'est-elle pas un organe de plus, un faire-valoir?

**Les institutions valent ce que valent leurs animateurs. La Haute Autorité de lutte contre la corruption, exigence n°29 du FMI, est importante pour notre pays. Si elle joue bien son rôle, elle pourrait freiner la boulimie des gestionnaires, faire peur à de mangeurs d'argent public, et améliorer la perception des citoyens de la corruption. Évidemment, si les gens n'y vont que pour se faire des salaires, ce serait forcément une institution de trop. Ce que nous ne voulons pas, c'est pourquoi je me suis engagé publiquement dans cette lutte, et au sommet de l'institution pour m'assurer que mes idées transparaîtraient à chaque État.

Propos recueillis par
Albert S. MIANZOUKOUTA

Coup d'oeil en biais

Futur remplaçant de Calixte Nganongo? On en parle déjà

Une rumeur monte de certains milieux politiques proches du pouvoir. Elle fait état d'un imminent remaniement du Gouvernement initialement annoncé pour la mi-janvier, dont le but principal serait le remplacement du ministre des Finances Calixte Nganongo victime d'un accident vasculaire cérébral longtemps nié mais aujourd'hui en soins intensifs dans un établissement hospitalier à Paris, en France. Pour la Lettre du Continent, dans son édition du 22 janvier 2020, numéro 816, *«deux personnalités du département de la Cuvette sont citées pour occuper ce poste stratégique… Cédric Ondaye-Ebauh (47 ans), actuel directeur général de l'exploitation à la Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC) à Yaoundé dont la candidature est ardemment soutenue par Jean-Dominique Okemba».* L'autre prétendant au poste qui serait au coude à coude avec lui, selon le bimensuel spécialisé dans l'information confidentielle, est *«l'actuelle ministre du Plan, Ingrid Olga Ebouka-Babackas (56 ans) qui assure l'intérim de Calixte Nganongo…qui compte pour soutiens le ministre de l'Aménagement Jean-Jacques Bouya, ainsi que le ministre de l'Economie Gilbert Ondongo».*

A Djiri, la foule réclamait la tête du présumé assassin

La nouvelle de l'arrestation du bandit qui a assassiné la fille de 17 ans qui était sa copine dans un hôtel du neuvième arrondissement Djiri, s'était répandue comme une traînée de poudre mercredi dernier. Une foule s'est massée lors de la reconstitution des faits. Elle réclamait la tête du présumé assassin; la police a eu du mal à l'extirper de là.

Mécontentement après l'annonce de l'opération de destruction des kiosques

L'opération de destruction des kiosques Mobile Money, Airtel Money et des paris sportifs annoncée à travers une lettre circulaire par le maire de Brazzaville a provoqué une grande indignation chez les Brazzavillois, en général, et les tenanciers de ces kiosques en particulier. *«En ce temps de crise financière au Congo»,* écrit un confrère, *«ce sont les débrouillards et les gagne-petit qui en paieront davantage le prix».*

Suicide par pendaison à Dolisie

Une femme d'une quarantaine d'années environ s'est suicidée par pendaison à Dolisie, la troisième ville du pays, dans la nuit du mardi 21 au mercredi 22 janvier 2020 au quartier Mangandzi. Selon des témoins, cette dame était préoccupée par la perturbation de son foyer, son mari ayant des relations extraconjugales. Mère de sept enfants, elle a laissé un nourrisson de trois mois.

Bonne gouvernance: le Congo en fait-il preuve?

Prenons le cas de la route Kinkala-Brazzaville. L'Union européenne (UE) demande au Gouvernement congolais de vite réagir pour sauver l'investissement qu'elle a réalisé pour la contruction de cette route dont les travaux sont arrêtés, sinon elle pourrait se retirer. L'Union europénne avait décaissé 20 millions d'euros constituant sa part. Le reste, 40 millions d'euros, c'est la contrepartie du Congo que le Gouvernement tarde à verser. Le chef de la délégation de l'UE a rappelé à notre confrère *"Les Dépêches de Brazzaville"* que son institution a décidé de ne plus continuer à financer des projets d'infrastructures s'il n'y a pas de bonne gouvernance.

Fichier électoral incontestable?

Les élections pointent à l'horizon. Le débat politique, qui se focalise sur le dialogue national, pour la Majorité, et le dialogue national inclusif, pour l'Opposition, trouve des partisans. Dans une récente conférence de presse, Clotaire Mboussa Ellah, président du Comité d'action et du renouveau (CAR), a réclamé un fichier électoral incontestable.

De la censure à Télé-Congo?

Une source affirme que la censure reviendrait au galop à Télé-Congo, l'unique chaîne de télévision d'Etat. Parce que les journalistes ont désormais l'obligation de transmettre le conducteur de leur émission 48 heures avant l'enregistrement à la direction de production. A défaut, la diffusion de l'émission est annulée. Certaines émissions passeraient par une séance de visionnage permettant de tronquer certains passages. *«Il s'agit seulement d'un contrôle normal de routine»,* commentent les responsables.

«Le Développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

Le salon Osiane se tiendra en avril prochain à Brazzaville

La 4e édition du salon international des technologies de l'information et de l'innovation dénommé Osiane se tiendra du 20 au 23 avril 2020 à Brazzaville. L'événement regroupera des experts, des startuppers, des responsables d'entreprises et autres férus des technologies de l'information et de la communication du monde. En prélude, Luc Missidimbazi, président de Pratic, l'association en charge de l'organisation du salon, a présenté lundi 20 janvier dernier à Brazzaville les activités qui marqueront l'édition 2020 sous le thème: *«Co-construisons notre futur»*. Les acteurs de l'écosystème numérique national, des partenaires du Salon et des professionnels de l'information étaient présents.

Luc Missidimbazi

Le président du comité d'organisation a indiqué que pour l'édition 2020, l'accent sera porté sur l'innovation comme socle de transformation des entreprises face aux défis de l'accélération des technologies qui bouleversent toutes les chaînes de production. Neuf principales activités sont prévues: expositions, forum, hackathon (grosse plateforme de gestion et d'accompagnement des startups), tables-rondes, formation, workshop (ateliers), distinctions, pitchs, B2B. A travers ces activités, assure Luc Missidimbazi, les participants seront édifiés sur l'importance d'intégrer l'innovation dans les projets de développement dans un contexte économique et social où sa conquête est devenue fondamentale pour le succès et la pérennité des entreprises, et par la nécessité de diversifier les économies de la sous-région Afrique centrale.

Les participants

Entre autres objectifs d'Osiane 2020, relever le niveau de pénétration des technologies numériques et de l'innovation dans les entreprises. Pour cela, le salon ambitionne de passer en revue les évolutions technologiques, la situation du capital humain, les services proposés aux entreprises, les incitations et le frein à cette intégration, l'appui aux porteurs de projets. Le salon vise aussi de passer en revue les évolutions technologiques, la situation du capital humain, les services proposés aux entreprises, les incitations et les freins à l'intégration, l'appui aux porteurs de projets.

Pour atteindre ces objectifs et harmoniser le contenu en lien avec son thème, la 4e édition sera axée sur les six directions de recherche que sont les tendances des usagers des technologies dans les prochaines années, les problématiques et défis du développement des technologies en Afrique centrale, l'émergence des projets innovants en milieu juvénile et le besoin d'innover pour s'adapter aux besoins croissants des utilisateurs, le renforcement de l'interconnexion et le développement du contenu local, la recherche des solutions d'appui au développement durable, le développement des acteurs économiques et industriels du secteur du numérique. Ce, par l'entremise des conférences, tables rondes, expositions, ateliers spécifiques aux domaines, formations professionnelles et grands publics, rencontre B2B et compétitions que le salon entend mettre en musique.

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

Qui me répondra?

Des "bébés noirs" de plus en plus visibles dans tous les arrondissements de Brazzaville, opérant en toute impunité aux premières heures de la journée. A quand l'opérationnalisation des troupes des forces de l'ordre destinées à traquer ces hors la loi?

Lucien Protais Tounta (Kinsoundi, Brazzaville)

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

L'Université catholique du Congo-Brazzaville devrait ouvrir ses portes en octobre 2021

En cours de construction, conformément au protocole d'accord signé le 21 septembre 2016, entre la République du Congo, l'Association des Fondateurs de l'Université catholique du Congo, la Société Nationale des Pétroles du Congo (SNPC), Total E&P Congo et Chevron Overseas Congo Limited, les installations de l'Université catholique du Congo à Pointe-Noire devraient être livrées avant la fin du troisième trimestre 2021.

Maquette de l'UCCB

Créée par l'Association des Fondateurs de l'Université Catholique du Congo que préside Mgr Louis Portella Mbuyu, évêque de Kinkala, l'Université catholique du Congo-Brazzaville (UCCB) est un établissement d'enseignement supérieur privé conventionné par l'Etat. Elle est située à Liambou, dans le département du Kouilou, sur la route nationale Pointe-Noire/Brazzaville, à une dizaine de kilomètres de la ville océane.

Le campus universitaire qui se construit sur un terrain de 10 hectares, dont le maître d'œuvre est la société Total E&P Congo, comprendra entre autres: un rectorat, trois facultés, des résidences pour professeurs et étudiants, un restaurant universitaire, un auditorium, une bibliothèque, des aires de loisirs et de jeux etc. Dans la première phase, seule la Faculté des Sciences et Technologies (F.S.T) devrait ouvrir ses portes en début octobre 2021, pour sa première rentrée scolaire. La construction des autres Faculté se fera progressivement.

Margueritte

D'une capacité d'accueil d'environ 900 étudiants, la Faculté des Sciences et Technologies (FST) pourra accueillir dès la première année 300 étudiants, répartis en trois troncs communs d'environ 100 étudiants chacun.

L'Université Catholique du Congo Brazzaville qui a pour missions principales, l'enseignement et la recherche, se fixe comme objectifs principaux pour sa Faculté des Sciences et Technologies:

- La transmission du savoir scientifique et technologique actuel du monde aux générations futures;
- La création de la compétence dans les métiers scientifiques et techniques;
- La préparation à l'insertion des étudiants au monde du travail ;
- L'initiation à l'entreprenariat et à la recherche etc.

Charles Sockhat

Pour la réalisation de ces objectifs, il est pris en compte dans la définition des programmes pédagogiques de la faculté des Sciences et Technologies, les éléments suivants:

- La nécessité d'un enseignement supérieur de très haut niveau à Pointe-Noire, basé sur des standards internationaux;
- La poursuite éventuelle des études au Congo ou à l'étranger, après la licence;
- L'adéquation Emploi/Formation, avec la prise en compte des besoins spécifiques des entreprises locales, et du marché national de l'emploi.
- L'évolution future de l'économie nationale, suivant les indications du nouveau Plan National de Développement (PND).
- La transition énergétique, la protection de l'environnement et l'évolution du numérique.
- La professionnalisation des formations, avec des nombreux stages en entreprise.
- L'initiation à l'entreprenariat.
- La pratique indispensable des langues internationales, plus particulièrement de l'anglais dans le contexte de la mondialisation des économies.

Pour cela, sur le plan pédagogique, l'Université Catholique du Congo Brazzaville a opté pour le système de Licences, Masters et Doctorats (LMD), avec une évaluation suivant la norme européenne de crédits (European Crédits Transfert Système). Les licences de la Faculté des Sciences et Technologies sont alors structurées sur trois ans, reparties sur deux cycles.

Un premier cycle dit des fondamentaux, d'une année soient deux semestres, avec trois troncs communs: BGC (Biologie-Géosciences-Chimie), PCG (Physique-Chimie-Géosciences) et MIP (Mathématiques-Informatique-Physique).

On accède ensuite au second cycle dit des majeurs par le choix d'une licence, selon le tronc commun d'origine. Ce cycle dure deux ans soient quatre semestres. Il est composé de six licences au choix. Il s'agit de: la licence de Physique, la licence de Chimie, la licence de Biologie, la licence de Géosciences, la licence de Mathématiques et la licence d'Informatique.

En troisième année de licence, l'approfondissement et la professionnalisation des filières permettent de nombreuses possibilités dont: la poursuite des études vers les Masters et Doctorats ou grandes écoles d'Ingénieurs, mais également la possibilité d'intégrer directement une entreprise ou de créer sa propre société.

Une part importante des enseignements est consacrée à la vie de l'entreprise, facilitant ainsi pour les étudiants, une future bonne insertion professionnelle dans le monde du travail, et une importante connaissance des règles de l'entreprenariat.

L'entrée à la Faculté des Sciences et Technologies de l'Université Catholique du Congo Brazzaville, se fera sur la base d'un concours réservé aux étudiants congolais et étrangers titulaires d'un baccalauréat scientifique.

Alfred Charles SOCKATH
Docteur-Ingénieur, Doyen de la F.S.T.

PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS EN STATISTIQUES

Le budget exercice 2020-2021 arrêté à la somme de 12 milliards de FCFA

Le comité de pilotage du projet de renforcement des capacités en statistiques (PSTAT) a tenu vendredi 24 janvier 2020, sa cinquième session sous l'égide de Sosthène Likouka, son président. En présence de Gabriel Batsanga, directeur général de l'Institut national de la statistique (INS) et de Valery Alakoua, coordonnateur du PSTAT. Cette session qui avait pour but d'évaluer la mise en œuvre du projet PSTAT au 30 novembre 2019, a permis aux administrateurs d'adopter le budget, exercice 2020-2021 arrêté à la somme de 12 milliards de FCFA.

Les membres du comité de pilotage

Valery Alakoua a d'abord rappelé que le comité de pilotage est *«notre instance dirigeante qui a en charge de superviser l'ensemble des activités du projet»*. Le comité de pilotage a-t-il déclaré, a permis aux membres de regarder, valider le projet de budget pour l'année 2020-2021, parce que ce projet sera clôturé le 30 avril 2021. Dans le cadre de ce budget, les membres ont examiné les activités que les bénéficiaires comptent réaliser avec l'appui du PSTAT à savoir: le Recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) qui va démarrer bientôt, le lancement des opérations de cartographie censitaire dès le mois de mars; le Recensement général des entreprises du Congo (REGEC); l'enquête des ménages, l'enquête démographique et de santé, et la construction du complexe qui va abriter l'Institut national de la statistique (INS) et le Centre d'application de la statistique et de la planification (CASP). Le budget qui s'élève à 12 milliards de FCFA pour 2020-2021 sera répartie comme suit: 10 milliards de FCFA pour les activités réalisées en 2020 et les 2 autres milliards pour les activités en 2021.

Outre le budget 2020-2021, les membres du comité de pilotage ont aussi examiné et validé le compte rendu de la dernière session du comité de pilotage du PSTAT; apprécié l'exécution du plan de travail budgétisé annuel (PTBA) 2019 du PSTAT et validé le rapport sur l'état d'avancement des activités au 30 novembre 2019; examiné et validé le projet PTBA 2020-2021 du PSTAT.

Sosthène Likouka a félicité le nouveau coordonnateur Valery Alakoua et lui a souhaité un bon travail, tout en le rassurant que le comité sera toujours là pour lui faciliter la tâche.

Le Gouvernement et la Banque mondiale ont signé le 7 juillet 2014 un accord de financement relatif au PSTAT. Conformément aux dispositions de cet accord, il est prévu chaque année l'organisation de deux sessions du comité de pilotage du PSTAT. Ce comité est chargé de: assurer la représentativité des différentes parties prenantes au projet, s'assurer de la mise en œuvre harmonisée des options du projet, proposer des solutions aux problèmes rencontrés dans la mise en œuvre du projet, faciliter les relations entre les ministères, les collectivités locales (conformément aux conventions de maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'ouvrage délégué), etc.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

GABON

Psychose de l'enlèvement des enfants à Libreville

C'est une véritable psychose qui s'est emparée de la capitale gabonaise ces jours-ci. Au milieu de la semaine dernière, des rumeurs invérifiables ont gagné les quartiers faisant état d'une bande de personnes circulant en voiture robuste noire, sans immatriculation, et enlevant parfois en plein jour, des enfants à la sortie des écoles. Comme une traînée de poudre, la rumeur a enflé et s'est concentrée sur certains quartiers populaires, Nzeng Ayong en particulier.

Une mère de famille accompagne ses enfants à l'école, machette à la main

La psychose s'est muée en une véritable hystérie lorsque des rumeurs ont fait état d'une tentative avortée d'enlèvement d'enfants aux abords d'une école dans ce quartier. Il n'en fallait pas plus pour que les jeunes entrent en effervescence et dressent des barricades, brûlent des pneus. Avec malheureusement les inévitables victimes collatérales d'une telle situation : un chauffeur de taxi chargé du transport d'enfants de famille a failli être lynché, n'eût été l'intervention de la gendarmerie.

Un haut fonctionnaire a eu moins de chance. Dans la confusion qui a régné vendredi dernier, alors que les parents se ruaient vers les écoles pour exfiltrer leurs enfants, l'homme a eu l'idée saugrenue d'aller chercher ses deux enfants dans une voiture noire, sans immatriculation à l'avant. Il a été tué sur place.

Le ministre de l'Intérieur, Lambert Noël Matha, est monté au créneau, démentant la vague supposée d'enlèvements. Il a menacé de 5 ans de prison et d'une forte amende toute personne qui serait prise en flagrant délit de propagation de fausses nouvelles, mais la capitale entamait cette nouvelle semaine dans un état de scepticisme avéré. Les parents d'élèves étaient partagés entre suivre les assurances du Gouvernement encourageant à une reprise sereine des classes lundi, et la consigne des principaux syndicats de parents d'élèves de ne pas exposer les enfants au risque d'un enlèvement toujours possible.

Les syndicats assurent que l'affaire n'est pas politique. Pourtant, la dimension politique n'est pas loin. Car Libreville est cycliquement prise dans cette hantise des enlèvements, souvent à l'approche d'échéances électorales importantes. Il s'agirait de crimes rituels, fleurissant alors que les différents compétiteurs politiques sont à la recherche de tous les moyens pour gagner le plus de suffrages possibles.

Dans deux ans, le Gabon organise des élections législatives. Ce qui a mis le feu aux poudres cette fois, c'est la disparition le 12 janvier dernier, près de la ville de Bitam (nord) d'un petit Rinaldi Ngoua Abaga, 3 ans. Depuis lors, le petit garçon demeure introuvable.

Alors que même l'Eglise s'émeut de cette situation et appelle le Gouvernement à agir avec plus de communication notamment, les diverses associations de lutte contre les crimes rituels sont sur les dents pour inviter à la vigilance et à la préservation de la paix.

ASM

ELECTION PRÉSIDENTIELLE AU BURUNDI

Nkurunziza ne sera pas candidat

L'actuel chef de l'Etat Pierre Nkurunziza ne briguera pas un 4e mandat à la tête du Burundi. Le CNDD-FDD, son parti, a tenu son congrès dimanche 26 décembre 2020 à Gitega, la nouvelle capitale du pays. Les délégués du parti ont désigné le général Evariste Ndayishimiye comme leur candidat officiel à la présidentielle qui est programmée le 20 mai prochain. Le président Buyoya a dû faire le pas de côté un troisième mandat contesté, ayant couté la vie à des centaines de Burundais.

Evariste Ndayishimiye

Personne n'y croyait quand Nkurunziza disait qu'il ne rempilerait pas pour un autre mandat à la tête du Burundi, et qu'il passerait le témoin à un autre. C'est désormais chose faite : depuis le 26 janvier, ce n'est plus une simple hypothèse.

Officiellement, Evariste Ndayishimiye a été proposé aux congressistes par le Conseil des sages, l'instance dirigeante du CNDD-FD. Cependant, il a dû certainement être adoubé au préalable par le groupe des généraux issus de l'ex-rébellion hutu actuellement au pouvoir; c'est lui contrôle aussi bien le parti que le pouvoir d'une main de fer.

Général des forces armées burundaises, proche parmi les proches de l'actuel président de la République, Evariste Ndayishimiye est né en 1968 dans la ville où s'est tenu le congrès, Gitega. Le désormais candidat à la présidentielle de mai 2020 est un des hommes-clé du système CNDD-FDD. Il a rejoint la rébellion après le massacre des étudiants hutus de l'université du Burundi et gravi tous les échelons ensuite. Il est l'un des principaux chefs militaires à la signature de l'accord global du cessez-le-feu de 2003. Depuis lors, cet homme a toujours occupé des hautes fonctions comme: ministre de l'intérieur, de la sécurité publique, directeur du cabinet militaire, puis directeur de cabinet civil du président de la République.

Gaule D'AMBERT

Pour ne pas manquer une édition de La Semaine Africaine, mieux vaut s'abonner

Unité de gestion du Parc National Nouabalé-Ndoki

WCS FONDATION NOUABALÉ NDOKI

République du Congo

Unité, Travail, Progrès

AVIS DE RECRUTEMENT

Poste : Mécanicien poids lourds (H/F)
Localisation : Bomassa (Congo)

Contexte

L'Unité de Gestion du Parc National de Nouabalé-Ndoki (PNNN) est à la recherche de candidats professionnels et motivés pour combler un poste de mécanicien poids lourds (H/F). Il/elle sera sous l'autorité et la supervision de la Logistique et travaillera en étroite collaboration avec le Chef du parc motorisé de l'Unité de Gestion du Parc (UGP).

Responsabilités :
Il/elle aura entre autres, les principales responsabilités suivantes :
• Préparation, réparation et entretien préventifs et correctifs des véhicules suivant les procédures prédéfinies en utilisant les outils de diagnostic.
• Intervention sur des systèmes électriques, électroniques, pneumatiques, hydrauliques et optiques.
• Respect des procédures, instructions techniques et méthodologies de réparation du constructeur. Ainsi que les procédures qualité et environnement en vigueur dans l'entreprise.
• Assurer le contrôle technique des véhicules.
• Informez le chef du parc motorisé, au besoin le Chef de Service logistique & Infrastructures, sur les problèmes ou anomalies rencontrés en cours d'intervention.

Aptitudes recherchées
• Maîtrise des outils de diagnostic (Valise Diagnostic) et de la logique de raisonnement de diagnostic.
• Excellentes capacités d'organisation
• Être méthodique
• Avoir une bonne condition physique
• Capacités à vivre dans des conditions très rustiques, en endroit enclavé pendant de longues durées

Profil du candidat
• Permis PL est un plus.
• Etre titulaire d'un BTS en mécanique et disposez de connaissances solides en mécanique PL.
• Justifiez d'une expérience professionnelle de 3 ans minimum dans le domaine du Poids Lourd, particulièrement sur la marque ATEGO.
• Avoir des compétences en électricité auto, électronique, mécanique PL et multiplexage.

Documents à fournir et date limite
• Curriculum vitae détaillé ;
• Lettre de motivation (1 page maximum), avec trois références.

Votre candidature doit être envoyée par mail a l'adresses suivante: ndokirh@wcs.org,
Merci de mentionner «Mécanicien poids lourds (H/F)» dans l'objet de l'email. La date limite de dépôt des dossiers de candidature est fixée au 15 février 2020.
Ou bien, veuillez déposer votre candidature à l'une des adresses suivantes :

- Brazzaville : Direction Générale de WCS-Congo, 151 avenue Général de Gaulle Plateau Ville
BP 14537 ;
- Likouala : ONEMO Impfondo ou La réserve Communautaire du Lac-Télé ou encore à Makao ;
- Sangha : ONEMO Ouesso, Bureau WCS Ouesso ou encore à Bomassa, PNNN

NB: Seuls les candidats présélectionnés seront contactés à passer les différents entretiens.

Fait à Bomassa, le 18 octobre 2019

Pour la Direction du Parc,

Eric ARNHEM
Directeur de l'UGP
Parc National Nouabalé-Ndoki

Unité de gestion du Parc National Nouabalé-Ndoki

WCS FONDATION NOUABALÉ NDOKI

République du Congo

Unité, Travail, Progrès

AVIS DE RECRUTEMENT

Réf : NS/026/FNN/UGP/SAF/20

Poste: Chauffeurs (H/F)
Localisation: Bomassa-Makao (Congo)

Contexte:

L'Unité de Gestion du Parc National de Nouabalé-Ndoki (PNNN) est à la recherche de candidats professionnels et motivés pour combler deux postes de Chauffeurs (H/F). Ils/elles seront sous l'autorité et la supervision de la Logistique et travailleront en étroite collaboration avec le Chef du parc motorisé de l'Unité de Gestion du Parc (UGP).

Responsabilités:
Ils/elles auront entre autres, les principales responsabilités suivantes :
• Conduire le véhicule de l'UGP en conformité avec les instructions de la hiérarchie.
• Respect des procédures, instructions techniques et méthodologies de conduite et de maintenance du véhicule, en vigueur au Parc Motorisé de l'UGP.
• Assurer l'entretien au quotidien du véhicule.
• Informez le chef du parc motorisé, au besoin le Chef de Service logistique & Infrastructures, sur les problèmes ou anomalies rencontrés dans le véhicule.

Aptitudes recherchées
• Excellentes capacités d'organisation
• Être méthodique
• Avoir une bonne condition physique
• Capacités à vivre dans des conditions très rustiques, en endroit enclavé pendant de longues durées
• Etre disponible à toute occasion et capable de travailler sous pression.

Profil du candidat

• Permis AB et D en cours de validité.
• Etre titulaire au moins d'un B.E.P.C.
• Justifiez d'une expérience professionnelle de 3 ans minimum dans le domaine de la conduite en zone de foret et sur des terrains non carrossables.

Documents à fournir et date limite

• Curriculum vitae détaillé ;
• Lettre de motivation (1 page maximum), avec trois références.

Votre candidature doit être envoyée par mail a l'adresses suivante : ndokirh@wcs.org,

Merci de mentionner « Chauffeurs (H/F) » dans l'objet de l'email. La date limite de dépôt des dossiers de candidature est fixée au 15 février 2020.
Ou bien, veuillez déposer votre candidature à l'une des adresses suivantes :
- Brazzaville: Direction Générale de WCS-Congo, 151 avenue Général de Gaulle Plateau Ville
BP 14537 ;
- Likouala: ONEMO Impfondo ou La réserve Communautaire du Lac-Télé ou encore à Makao ;
- Sangha: ONEMO Ouesso, Bureau WCS Ouesso ou encore à Bomassa, PNNN

NB: Seuls les candidats présélectionnés seront contactés à passer les différents entretiens.

Fait à Bomassa, le 15 janvier 2020

Pour la Direction du Parc,

Eric ARNHEM
Directeur de l'UGP
Parc National Nouabalé-Ndoki

COMMUNIQUE AGO 2020

Chers sociétaires MUCODEC, les assemblées générales ordinaires de vos caisses locales se tiendront courant **février 2020**. Votre participation et vos contributions comptent. Venez participer activement à la vie de votre caisse locale et choisir vos administrateurs locaux. Pour ce faire, vous êtes priés de **retirer dès à présent votre convocation dans votre caisse locale MUCODEC**.

Attention: votre **caisse locale restera fermée** le jour de la tenue de son assemblée générale**.**

Ci-dessous le programme des assemblées générales de toutes les caisses locales du réseau MUCODEC:

Caisse MUCODEC	Date	Heure	Lieu
CCF	10 février 2020	14 heures	Fédération des MUCODEC
Pokola	10 février 2020	17 heures	Salle de la mairie
Mvou-mvou	10 février 2020	14 heures	Délégation régionale
Makélékélé	11 février 2020	14 heures	Fédération des MUCODEC
Grand - marché	11 février 2020	14 heures	Délégation régionale
Ngombé	11 février 2020	18 heures	Siège du Comité du village
Madingou	11 février 2020	14 heures	La Mairie
Plateau des 15 ans	12 février 2020	14 heures	Fédération des MUCODEC
Ouesso	12 février 2020	14 heures	Ecole Catholique (Salle Polyv.)
Nkayi	12 février 2020	14 heures	Salle polyvalente de Saris
Tié-tié Centre	12 février 2020	14 heures	Délégation régionale
Moungali	13 février 2020	14 heures	Fédération des MUCODEC
Makoua	13 février 2020	14 heures	Salle des sœurs
Sibiti	13 février 2020	14 heures	Salle de la mairie
Loandjili	13 février 2020	14 heures	Délégation régionale
Dolisie	14 février 2020	14 heures	Salle de l'ENI
La Gare	14 février 2020	14 heures	Fédération des MUCODEC
Owando	14 février 2020	14 heures	Salle de l'ENI
Centre-ville P/N	14 février 2020	14 heures	Délégation régionale

Caisse MUCODEC	Date	Heure	Lieu
Kinkala	15 février 2020	14 heures	Salle Matsoua
Boundji	15 février 2020	10 heures	Salle de la mairie
Fond Tié-tié	17 février 2020	14 heures	Délégation régionale
Ewo	17 février 2020	14 heures	Salle du conseil
Talangaï	17 février 2020	14 heures	Fédération des MUCODEC
Ouenzé	18 février 2020	14 heures	Fédération des MUCODEC
Oyo	18 février 2020	14 heures	CEG SASSE IPA
Tchimbamba	18 février 2020	14 heures	Délégation régionale
Poto-poto	19 février 2020	14 heures	Fédération des MUCODEC
Tchikobo	19 février 2020	14 heures	Délégation régionale
Mossaka	20 février 2020	14 heures	Bar Koumous
Bacongo	20 février 2020	14 heures	Fédération des MUCODEC
Mouyondzi	21 février 2020	14 heures	Maison Commune
Brazza centre	21 février 2020	14 heures	Fédération des MUCODEC
Gamboma	21 février 2020	16 heures	Bar Maison blanche
Mindouli	22 février 2020	14 heures	Hôtel SirMouG
Djambala	22 février 2020	14 heures	Maison de la femme
Tsiemé	24 février 2020	14 heures	Fédération des MUCODEC
Impfondo	25 février 2020	14 heures	Salle du Conseil Dép.

NB : La convocation vous sera exigée à l'entrée.

CLOTURE DE LA SESSION ORDINAIRE DU COMITE PERMANENT DE L'ACEAC

Œuvrer pour l'avènement d'une paix durable dans la sous-région

Réunis du 15 au 18 janvier 2020 au Centre Spirituel Amani de Bukavu, en République démocratique du Congo, les évêques, membres du Comité Permanent de l'Association des Conférences Episcopales de l'Afrique Centrale (ACEAC), ont tenu leur session ordinaire. La session ordinaire du Comité Permanent de l'Association des Conférences Episcopales de l'Afrique Centrale s'était ouverte par une eucharistie présidée en la Cathédrale Notre-Dame de la Paix de Bukavu, par Mgr Marcel Madila, président de l'ACEAC, en action de grâce pour le 15e anniversaire de l'ordination épiscopale de Mgr François-Xavier Maroy, archevêque de Bukavu. Par leur présence et leur prière, les évêques ont réconforté toute l'Eglise-famille de Dieu de Bukavu avec un témoignage de proximité et de sollicitude. Un témoignage rendu au nom de la communion ecclésiale qui constitue le fondement de l'Association des Conférences épiscopales de l'Afrique Centrale comprenant le Burundi, la RD Congo et le Rwanda.

Une vue des évêques de l'ACEAC

Après avoir passé en revue la situation socio-pastorale qui prévaut dans les pays membres, les prélats ont réaffirmé leur engagement à œuvrer pour l'avènement d'une paix durable dans la sous-région. Ils ont également échangé sur les mécanismes de protection des mineurs et des personnes vulnérables contre les abus de la société dont ceux causés par des ecclésiastiques.

Les évêques ont relevé que la situation sociale restait préoccupante, *«d'abord au regard de l'insécurité persistante dans certaines zones notamment aux frontières de trois pays. Ensuite, ici et là le pouvoir d'achat de la population a encore baissé obligeant de nombreuses familles à vivre en dessous du seuil de pauvreté»*. La maladie à virus Ebola ainsi que les pluies diluviennes de ces derniers mois qui ont causé de dégâts matériels importants avec des cas de mort d'hommes, et laissé dans la rue plusieurs personnes, ont en outre été signalées comme aggravant la situation des populations.

Les évêques ont également apprécié *«le dynamisme des Commissions Caritas et Justice et Paix que les maigres ressources n'ont pas empêchées de rester proches des personnes vulnérables»*. A cet effet, ils demandent aux communautés chrétiennes de continuer à manifester de la solidarité avec toutes ces victimes. Par ailleurs, les évêques ont déploré *«la dégradation du climat de confiance entre dirigeants politiques dans la sous-région, au risque d'aggraver la menace d'affrontements armés au détriment de nos populations»*. Ils en appellent à la conscience des gouvernants de garder à cœur et à l'esprit le devoir de sécuriser les populations et d'œuvrer à la prospérité des peuples qui doivent jouir pleinement de leurs droits de personnes créées libres à l'image de Dieu.

Le Motu proprio du Pape François intitulé: *«Vos estis lux mundi»* (Vous êtes la lumière du monde), daté du 7 mai 2019, portant sur la protection des mineurs et des personnes vulnérables a également été au cœur des échanges des membres du Comité Permanent. Ce document établit entre autres des lignes directrices pour signaler les cas d'abus sexuels. Les évêques ont ainsi recommandé aux Conférences épiscopales l'organisation des sessions de formation destinées aux ecclésiastiques et l'approfondissement de procédures d'érection des structures de signalement des cas d'abus.

A l'exemple du Christ, Prince de la Paix, les évêques ont renouvelé leur engagement pris en 2013, de travailler avec d'autres confessions religieuses à l'installation d'une paix durable dans la sous-région par le témoignage de vie, de gestes et de paroles. Dans les mois à venir, ils publieront leur vision de la paix et le programme pastoral y afférent en vue de la conversion des cœurs et de la cohésion sociale dans la sous-région. Les membres du Comité Permanent de l'Association des Conférences épiscopales de l'Afrique centrale ont réaffirmé leur disponibilité à apporter leur part à l'édification de la paix par la prière et les missions de bons offices à tous les niveaux, local, national et régional.

(Sources vaticanes)

DIOCÈSE D'OWANDO

Denis Sassou-Nguesso ordonne l'achèvement du chantier de la paroisse d'Oyo

En séjour à Oyo dans le cadre des obsèques de sa nièce Marguerite Ambendé-Nguesso «Maguy», décédée à Paris, en France, le Président Denis Sassou-Nguesso a participé samedi 25 janvier 2020 à la messe célébrée en l'église Notre-Dame de l'Assomption d'Oyo, pour le repos de l'âme de la disparue, inhumée à Edou la veille. Présidée par l'abbé Gervais Protais Yombo, curé de la paroisse, la messe a réuni les membres du gouvernement et de la famille Nguesso, diverses autorités du pays qui ont tenu à traduire leur compassion à la famille éplorée. Profitant de l'occasion, le chef de l'Etat a réaffirmé sa volonté de terminer le chantier de la paroisse.

L'abbé Gervais Protais Yombo, présidant l'eucharistie

Après avoir assisté à Brazzaville, aux obsèques d'une autre de ses nièces Mme Thérèse Béatrice Poungui, épouse de l'ancien premier ministre Ange Edouard Poungui décédée à Paris elle aussi, Denis Sassou-Nguesso s'est rendu à Edou pour un deuxième deuil survenu dans sa famille. Il s'agit de la défunte Marguerite Ambendé-Nguesso *«Maguy»*, fille de feu Valentin Ambendet-Nguesso, frère aîné du Président Sassou. Pendant ce deuil, l'Eglise a rendu hommage à la disparue à travers une cérémonie d'absoute présidée par le curé d'Oyo. C'était peu avant l'inhumation dans l'intimité familiale au cimetière familial de Kona-Kona, à Edou. La cérémonie s'est déroulée en présence des représentants de l'Eglise évangélique du Congo (EEC) et de l'Armée du salut à Oyo. L'évêque d'Owando, Mgr Victor Abagna Mossa a fait le déplacement d'Edou pour la circonstance, afin de traduire sa compassion au Président Sassou et à toute sa famille.

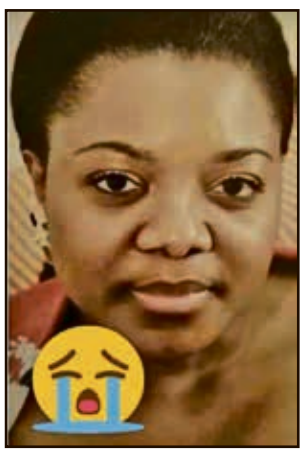

Marguerite Ambendé-Nguesso

Le lendemain samedi, le Président Denis Sassou-Nguesso, les membres de sa famille ainsi que les proches, ont pris d'assaut l'église Notre-Dame de l'Assomption d'Oyo pour la messe. Parmi eux, Sandra et Océane Tchikou, les deux filles de la défunte Marguerite Ambendé. Denis Sassou-Nguesso a ainsi retrouvé l'édifice béni le 10 mars 2019, qui est un don de la famille Nguesso au diocèse d'Owando, dont le projet avait été inspiré par sa défunte fille Edith Lucie Bongo Ondimba, première dame du Gabon, décédée en mars 2009. Au cours de la messe, le peuple de Dieu a prié également pour tous les autres défunts de la famille concernée. Le même jour, l'Eglise célébrait la conversion de Saint Paul apôtre.

Dans son homélie tirée des textes liturgiques choisis pour la circonstance (Sg 4,7-17; Jn 14,1-6), le curé de la paroisse d'Oyo a exhorté les membres de la famille Nguesso et tout le peuple de Dieu, en soulignant que *«Dieu a donné la vie non pas pour vivre loin de lui, mais auprès de lui, à son image et à sa ressemblance»*. Et que *«chaque vie sur terre occupe une place de choix dans le cœur de Dieu»*. Il a décrit la vie humaine en trois étapes, dont la première se passe dans le sein maternel, la seconde sur la terre et la troisième dans le ciel. La veille, il avait consolé la famille en s'inspirant de l'épisode de la résurrection de Lazare par son ami Jésus, dans une exhortation intitulée: *«De Béthanie à Edou»*.

A l'issue de la messe, le Président Denis Sassou-Nguesso a voulu s'enquérir de l'avancement des travaux du presbytère de la paroisse. Il a ainsi instruit ses collaborateurs de diligenter l'achèvement du chantier car le projet de construction de la nouvelle église intégrait également les logements des prêtres. Ce qui prévoit la démolition, voire l'aménagement de l'ancien presbytère.

Aristide Ghislain NGOUMA

LETTRE DE COMPASSION SUITE A L'INCENDIE DE LA CATHEDRALE DE MALABO

Le Secrétaire Général de la Conférence Episcopale du Congo

A

Son Excellence Juan Nsue Edjang Mayé, Archevêque de Malabo (Guinée-Equatoriale)

Excellence,

Je viens par la présente, au nom de son excellence Daniel Mizonzo, Evêque de Nkayi et Président de la Conférence Episcopale du Congo, vous exprimer la compassion et la proximité de toute l'Eglise du Congo-Brazzaville, suite à l'incendie dont a été victime votre splendide Eglise-Cathédrale de Malabo, en Guinée-Equatoriale, ce 15 janvier 2020.

Puisse le Seigneur, riche en miséricorde et en compassion, vous assister et vous soutenir dans cette dure et présente épreuve.

Veuillez agréer, Excellence, l'expression de notre fraternité et de notre amitié, avec le soutien spirituel de tous les chrétiens du Congo en faveur de votre peuple de l'archidiocèse de Malabo. Filiales salutations.

Abbé Brice Armand IBOMBO
Secrétaire Général

PAROISSE SAINT JEAN-BAPTISTE DE TALANGAÏ (ARCHIDIOCÈSE DE BRAZZAVILLE)

Marie Tombo, pionnière du Renouveau charismatique catholique, s'en est allée

Pionnière du Renouveau charismatique catholique dans l'archidiocèse de Brazzaville et bergère à la paroisse Saint Jean-Baptiste de Talangaï dans les années 80, sous l'impulsion du père Jean-Marie Grivaz, Marie Tombo s'en est allée vers le Père mercredi 8 janvier 2020 à Brazzaville des suites d'une longue maladie. Son inhumation a eu lieu mercredi 22 janvier 2020 au cimetière privé de Loukanga II, route de Linzolo, sous-préfecture de Goma tsé-tsé, après la messe de requiem célébrée en l'église Saint Jean-Baptiste de Talangaï par Mgr Urbain Ngassongo, évêque de Gamboma, concélébrée par les abbés Noël Ingoba et Grâce Mienanzambi.

Fille de Jules Bakouka et de Thérèse Mouanangani, tous deux originaires du district de Boko, région du Pool, Marie Tombo est née le 27 octobre 1951 à Léopoldville (RDC). Elle reçue ses sacrements d'initiation chrétienne, notamment le baptême le 16 juin 1962 à la paroisse Saint Pie X à Léopoldville. Mariée à Félix Matingou, la bénédiction nuptiale eu lieu le 26 juin 1982 en l'église Saint Jean-Baptiste de Talangaï par le père Ernest Binet. Marie Tombo est membre cofondatrice de la Confrérie Sainte Rita de la paroisse Saint Jean-Baptiste avec Guillaume Ndoko, le géniteur.

A la débaptisation de la chorale Saint Jean-Baptiste en la chorale Echo du désert, le 20 décembre 1992, Marie Tombo et son époux Félix Matingou forment le comité de soutien dont ils présideront les destinées jusque dans les années 2000. Chrétienne assidue et très engagée dans la pastorale d'évangélisation dans la contrée de Talangaï aux côtés du père Jean-Marie Grivaz, Marie Tombo qui s'en est allée à l'âge de 69 ans laisse un veuf, quatre enfants et des petits-fils.

Pascal BIOZI KIMINOU

CONFÉRENCE ÉPISCOPALE DU CONGO

Avis de report

Initialement prévue pour le lundi 27 janvier 2020, la cérémonie d'échanges des vœux de nouvel an entre les évêques et les membres des commissions épiscopales est reportée au samedi 1er février 2020, au Centre interdiocésain des œuvres, à Brazzaville.

COMMUNIQUE

Monseigneur Panteleimon Arathymos, archevêque orthodoxe métropolitain du Congo-Brazzaville et Gabon, sera élevé au rang d'Officier. Il recevra sa décoration lors de la cérémonie qui se déroulera, vendredi 31 janvier 2020, à 11h, à la Grande chancellerie, sise ex-Radio Congo, à côté de l'Ecole nationale moyenne d'administration (ENMA).

SCAB - CONGO

AVIS DE RECRUTEMENT

La SCAB-CONGO est une société anonyme de droit congolais qui a pour activités principales la sécurité et le gardiennage.

Dans le cadre du développement des activités de son Agence de Brazzaville; elle porte à la connaissance du public qu'elle procède au recrutement :

• **D'un Contrôleur de Gestion.**
Les candidats doivent être de nationalité congolaise et répondre aux critères de qualification cités ci-dessous.

1. DOSSIER A CONSTITUER:
• une lettre de motivation;
• un certificat de nationalité ;
• un casier judiciaire;
• un extrait d'acte de naissance ;
• six photos identité ;
• les copies certifiées des diplômes;
• un curriculum vitae détaillé ;
• les certificats de travail.

Les dossiers de candidatures doivent être adressés au Chef d'Agence et envoyés à l'adresse suivante : 166, rue Charles Foucault quartier Mfoa par Nelson MANDELA.(Centre-ville).BP :15061.. ou..par.courriel.à: agencescab.brazzaville@scab-securite-congo.com

La date limite de dépôt de candidature est fixée au 10 février 2020 à 12H 30.

N.B: Seuls les candidats présélectionnés seront convoqués pour des entretiens.

2. LIEU D'AFFECTATION
Locaux de l'Agence à Brazzaville, avec déplacements éventuels nécessaires sur tout le territoire national.

3. POSTES A POURVOIR

3.1. Contrôleur de Gestion:

i. profil du poste:

Sous l'autorité du Chef d'Agence, le Contrôleur de Gestion effectue les taches non exhaustives ci après :

• Participer à élaboration du budget prévisionnel et des états financiers;
• Participer aux inventaires physiques périodiques des stocks;
• Suivre et analyser les comptes fournisseurs et clients;
• Suivre le compte avance des travailleurs;
• Suivre la facturation;
• Contrôler les dépenses dans le cadre suivi budgétaire;
• Suivre des lignes budgétaires.

ii. Qualifications requises:
• Formation supérieure en Comptabilité, finances et gestion (diplôme niveau maximum Bac+3);

• Expérience d'une année au moins dans une fonction similaire;

• Forte capacité de travail en équipe;

• Autonome, rigoureux et organisé;

• Connaissance de la fiscalité;

• Bonne connaissance des logiciels de gestion;

• Maitrise de l'outil informatique et internet.

Fait à Brazzaville, le 22 janvier 2020

Le Chef d'Agence p.i

Christian MOUHEHO

ANNONCE LEGALE

Maître Hugues-Ido POATY, Notaire à Pointe-Noire soussigné, en son Etude sise face Cour d'Appel de Pointe-Noire, Email: hipoaty@gmail.com Téléphone: (+242) 06 631 14 17

A, suivant acte authentique reçu le treize septembre deux mille dix-neuf, enregistré folio 114/3 n°457, procédé à la création de la Société présentant les caractéristiques suivantes:

Forme: Société par Action Simplifiée (SAS);
Dénomination: (TRANSIT INTERNATIONAL D'AFRIQUE & SERVICES», en sigle «TINDA & SERVICES» ;

Objet:
Activité principale:
- Le transit et le commerce
Activités secondaires:
- Toute opérations de douane, magasinage, entreposage, stockage, groupage de marchandise, consignation et affrètement de navire, toutes opérations de manutention, de transports et de camionnage, de location de véhicules, de courtage;
- La logistique (transport de produits pétroliers).

Capital: DOUZE MILLIONS (10.000.000) FRANCS CFA.
Siège: Pointe-Noire, quartier Warf, à côté du Grand garage, Centre-Ville.
Gérance: Par Monsieur Romain NGATSE ISSENGUET, né à Pointe-Noire, le vingt-cinq février mil neuf cent soixante-quatre, demeurant à Pointe-Noire, au quartier Centre-ville, République du Congo.
R.C.C.M.: CG/PNR/19 B 395.

Pour avis,

Le Notaire.

ANNONCE LEGALE

Maître Hugues-Ido POATY, Notaire à Pointe-Noire soussigné, en son Etude sise face Cour d'Appel de Pointe-Noire, Boîte Postale: 2047, Téléphone: (242) 06 631 14 17.

Aux termes d'une décision collective extraordinaire prise par devant Maître Hugues Ido POATY, Notaire à Pointe-Noire, en date du neuf janvier deux mille vingt, Folio 007/6 n° 034.

Monsieur Ali RKEIN, associé unique de la Société «RABIH S.A.R.L.», Société A Responsabilité Limitée unipersonnelle au capital de FRANCS CFA 1.000.000, ayant son siège social à Pointe-Noire, Avenue Poumoussou, à côté de la pharmacie Forum santé, inscrite au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro 17 B 38.
A décidé de prononcer la dissolution, par anticipation, de la société ci-dessus, à compter du neuf janvier deux mille vingt.

En conséquence de quoi, l'article 5 des statuts a été modifié comme:
Article 5:
«La durée de la société qui était primitivement fixée à quatre-vingt-dix-neuf années
«consécutives, à dater du vingt-huit octobre deux mille seize, a été réduite par
«l'assemblée générale en date du neuf janvier deux mille vingt à quatre ans et
«expirera ainsi le six avril de la même année».
Il a été nommé comme liquidateur et le siège de la liquidation est fixé au siège social ci-dessus rappelé.
Puis, mention modificative a été prise au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, sous le numéro 17 B 38.

Pour avis,

Le Notaire.

«DIGITAL NETWORKS AFRICA, en sigle DNA» SA
Au capital de 1.050.000.000 F. CFA
RCCM CG/PNR/14 B 391
Pointe-Noire/République du Congo

ANNONCE LEGALE

Aux termes du Procès-verbal d'assemblée générale mixte du 29 Avril 2019 à Pointe-Noire, enregistré à Pointe-Noire Centre le 06 janvier 2020, sous le n°040 Folio 003/22, dont dépôt au greffe commercial de Pointe-Noire sous le n° 20 DA 7, il a été décidé:

- La dissolution de la société, en raison des pertes constatées et en application des dispositions de l'article 664 de l'acte uniforme OHADA révisé relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêts économique ;

- La nomination des liquidateurs pour une durée de trois (03) ans: le Cabinet le MITOUARD, représenté par Monsieur ILIMBI RODEZ AUBIN, Expert juridique et fiscal agrée CEMAC n°CF67, sis au 54, Avenue Charles De Gaulle, Immeuble UMA 3e étage, domiciliataire de ladite Société pour toute correspondance, et Monsieur Julio Chancel MAKOUBA MOUYAMA, Expert juridique et fiscal agrée CEMAC n° CF276, demeurant à Pointe-Noire.

Pour Avis.

LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ

Promouvoir l'autonomisation des personnes vulnérables

La ministre des Affaires sociales et de l'action humanitaire, Antoinette Dinga-Dzondo, a donné le coup d'envoi du projet Telema le 23 janvier dernier, à Brazzaville. Le projet Telema, traduit en français par «Debout ou lève-toi», vise à restructurer le travail social et faire émerger une nouvelle approche pour accompagner les populations concernées vers une autonomisation durable.

La ministre Antoinette Dinga-Dzondo (au milieu)

C'est un projet pilote d'appui à l'inclusion productive des populations vulnérables au Congo, financé par l'Agence française de développement (AFD) à hauteur de 6,5 milliards de F.CFA et exécuté par le ministère des Affaires sociales. Pour Antoinette Dinga-Dzondo, ce projet est à la fois un encouragement confiant à se prendre en charge et un cheminement avec les personnes qui, dans la société congolaise, sont dans des situations de fragilité ou de vulnérabilité dont certaines de manière prolongée.

Les actions du projet se fondent sur trois composantes: élaborer et mettre en œuvre, à une échelle pilote, un ensemble de dispositifs d'accompagnement des populations vulnérables vers l'inclusion sociale et économique durable; renforcer les capacités d'intervention et de pilotage de la direction générale de l'action sociale et consolider un système national d'information fiable sur l'action sociale. Il permettra de développer les compétences des professionnels constituant un socle d'une action sociale efficace. Près d'un millier de personnes en situation de fragilité seront ainsi accompagnés entre 2020 et 2024 dans leurs projets d'intégration sociale et économique, par un personnel formé et équipé.

Les personnes vulnérables que le projet se propose d'accompagner ont besoin, comme tant d'autres, a déclaré la ministre des affaires sociales, d'avoir des modèles à suivre. Ainsi, le projet ambitionne de constituer un réseau comptant au moins 3.000 parrains bénévoles, qu'ils soient dans la zone d'exécution du projet ou non. *«Je me réjouis du fait que de nombreuses personnalités ont adhéré à cette idée de parrainage. Si ce jour est consacré au lancement officiel, cela signifie que dans les faits il avait déjà démarré sur une échelle démonstrative à Brazzaville et ses environs, à travers deux activités: d'un côté la formation de quatre mois au profit du groupement des femmes d'Igné et de l'autre, la formation des travailleurs sociaux à cette problématique innovante à l'Institut national des travailleurs sociaux»*, a fait savoir la ministre des Affaires sociales.

Elle a par ailleurs remercié les partenaires clés (l'Agence française de développement et l'Expertise France) pour leur appui dans cette nouvelle phase de reconceptualisation de l'intervention sociale au Congo.

Le projet Telema entend atteindre au moins 2.000 personnes. Il cible trois groupes de populations: les jeunes de 16 à 29 ans employables ou en capacité de poursuivre une formation, en vue de l'insertion professionnelle et sociale; les adultes vulnérables employables (30 à 59 ans); les personnes en situation de vulnérabilité et d'autres publics disposant de la capacité à être employables ou capables de poursuivre une formation.

Dans un premier temps, trois départements: Pointe-Noire, le Pool (Ignié, Kintélé, Kinkala et Goma Tsé-Tsé) et Brazzaville, y compris le district de l'île Mbamou, sont concernés.

L'ambassadeur de France au Congo François Barateau, satisfait de la mise sur pied de Telema, a souligné que les questions relatives à l'action sociale sont au cœur des priorités de la France, avant de peindre la situation de protection sociale au Congo. Le chômage et le sous-emploi touchent 33% des jeunes entre 16 et 29 ans. Les personnes handicapées cumulent les difficultés et sont particulièrement vulnérables concernant la scolarisation, l'accès à l'emploi et la participation à l'action sociale.

Pour éviter toute confusion étant donné que Telema et Lisungi sont deux des projets sous tutelle du ministère des Affaires sociales, des mécanismes de coordination seront mis en place avec d'autres partenaires aux objectifs proches pour permettre de mieux identifier et orienter les demandeurs d'aide. Des articulations sont prévues entre les deux afin que certains bénéficiaires de Lisungi, dans sa dimension de développement d'activités génératrices de revenus, puissent bénéficier des accompagnements du projet Telema.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

FORCES ARMÉES CONGOLAISES

Le ministre Mondjo s'est enquis de la bonne marche de l'Ecole nationale des sous-officiers de Gamboma

Dans l'objectif de se rendre compte non seulement du respect des orientations édictées au début de l'année dernière, mais aussi de la bonne marche des Ecoles des Forces armées congolaises, le ministre de la Défense nationale, Charles-Richard Mondjo, a effectué jeudi 8 janvier 2020 une visite à l'Ecole nationale des sous-officiers (ENSOA) de Gamboma relevant de la zone militaire de défense n° 3. Il a été accueilli à son arrivée par le colonel Gaëtan Ickie, commandant de cette zone.

Le ministre Charles-Richard Mondjo suivant un cours

Plusieurs temps forts ont constitué la visite de la forte délégation conduite par le ministre de la Défense nationale dans cet établissement des Forces armées congolaises. Entre autres, la présentation de l'école faite par son commandant, le colonel Armand Makita; la visite guidée à travers ses différents compartiments: salles de classe, salle multimédia, dortoirs, boulangerie, potager et porcherie.

Le ministre Mondjo a exhorté le commandement de l'ENSOA à plus d'assiduité, et les élèves sous-officiers à l'engagement et à l'abnégation. *«Je veux saluer l'ensemble des personnels militaires et civils qui œuvrent quotidiennement à transmettre le savoir, le savoir-faire, le savoir-être nécessaires pour devenir un bon sous-officier. Je ne peux m'empêcher de vous exhorter à continuer à développer chez vos élèves l'art de la confiance, l'art du commandement, et la capacité de faire face aux situations diverses»*, a-t-il déclaré.

Il a rappelé également aux stagiaires qu'à la fin de leur formation, ils vont entrer dans le corps des sous-officiers des Forces armées congolaises et servir sous le drapeau. *«En franchissant le portail de cette école, vous avez fait le choix de placer votre vie au service de nos concitoyens et de notre patrie».*

Avant l'Ecole nationale des sous-officiers de Gamboma, le ministre Charles-Richard Mondjo a visité l'Académie militaire Marien Ngouabi et l'Ecole militaire préparatoire général Leclerc, à Brazzaville pour le même objectif.

A. P. MASSAMBA

SIDA

Engager aussi les fonctionnaires des agences onusiennes au Congo

La représentation de l'ONUSIDA au Congo a organisé samedi 25 janvier à la Cité de l'OMS Afrique au Djoué, une journée de santé et du bien-être au profit du personnel du Système des Nations Unies en République du Congo. De nombreuses activités sportives ont été organisées pour l'occasion.

Le personnel des agences onusiennes et le Dr Baruani Yuma Kilundu

Placées sous la supervision du Dr Baruani Yuma Kilundu, directeur pays, représentant de l'ONUSIDA au Congo, ces activités ont visé notamment à encourager l'activité physique sportive et inciter à effectuer les tests de dépistage du VIH et d'autres pathologies comme la tuberculose et l'hépatite B. L'autre objectif a été de sensibiliser à la stigmatisation et la discrimination dont sont victimes les personnes ayant une orientation sexuelle différente.

La finalité a été de rassembler les fonctionnaires des Nations Unies dans un cadre convivial loin de leurs activités quotidiennes pour développer l'interaction dans un autre cadre que professionnel. Pour les uns et les autres, cela a été une opportunité pour examiner les questions de santé de façon holistique.

Pour 2020, l'ONUSIDA veut que 90 % des personnes vivant avec le VIH connaissent leur statut sérologique pour qu'elles aient accès au traitement. *«Aujourd'hui, il y a un gap important. Très peu de gens connaissent leur statut sérologique. Un des objectifs a été de permettre au personnel du Système des Nations Unies de se faire dépister. Le personnel des Nations Unies doit montrer l'exemple. Parmi les fonctionnaires onusiens, il y a ceux qui vivent avec le VIH et ils le vivent de manière positive»*, a indiqué le Dr Baruani Yuma Kilundu.

Encourager les autres à se faire dépister et faire passer les messages dans leur milieu de vie est très important. Les gens doivent se faire dépister. Le traitement est gratuit. Le fait d'avoir un statut sérologique positif ne signifie pas que la vie s'arrête. Le VIH-SIDA est devenu une infection chronique; aujourd'hui, de nombreuses personnes vivent avec normalement. Elles travaillent et développent des projets sans problème, à la condition que soient vraiment éliminés les blocages sociaux, la discrimination et la stigmatisation.

Selon les estimations, au Congo les effectifs des personnes vivant avec le VIH oscillent entre 89.000 et 100.000. Parmi elles, près de 60 % ont accès au traitement antirétroviral. *«Il faut féliciter le Gouvernement congolais qui a très vite réagi avec la mise en place de la gratuité au traitement antirétroviral. Nous continuons à travailler avec l'ensemble des partenaires nationaux et internationaux pour que les pourcentages s'améliorent et qu'on s'approche des cibles ambitieuses fixées par l'ONUSIDA, parce qu'autrement, on ne pourra pas éliminer le VIH-SIDA au Congo d'ici à l'an 2030 comme l'avait suggéré l'agenda mondial du développement»*, a conclu le directeur pays, représentant de l'ONUSIDA au Congo.

Philippe BANZ

DEUXIÈME ÉDITION DES OLYMPIADES MATHÉMATIQUES ET MISS MATHÉMATIQUE

Ibala Demamboundy, Watypo Gladicia, Kissambou Walitou obtiennent les premiers prix

En partenariat avec la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC) et Olive Energy, la Société mathématique du Congo (SMG) a organisé le 11 janvier dernier à l'amphi 1600 de l'Ecole normale supérieure (ENS), la finale des Olympiades mathématiques et le Concours Miss Mathématique. La cérémonie de remise des prix aux neufs lauréats a eu lieu en présence du ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Anatole Collinet Makosso.

Lauréats et organisateurs posent pour la postérité

A l'ouverture de la cérémonie, Basile Bossoto, Directeur du concours, a évoqué les difficultés rencontrées pour la réussite de cette deuxième édition. Il a lancé un message aux autorités. *«Au Congo, la première édition des Olympiades mathématiques et concours Miss mathématique a eu lieu en avril 2014. Faute de moyens, les éditions de 2015 à 2018 n'ont pas pu se tenir. Aujourd'hui, nous sommes fiers de reprendre cette aventure et nous souhaitons également, avec l'aide des partenaires que nous sollicitons d'ailleurs, faire participer nos lauréats à la 28e édition des olympiades panafricaines de mathématiques prévue du 21 au 30 mars à Monastir, en Tunisie. En effet, ils sont brillants, compétents et peuvent représenter valablement le Congo»*, a-t-il soutenu.

Au total, 18 candidats, neuf de Brazzaville et neuf autres de Pointe-Noire, ont participé à la 2e édition du concours. Les élèves de Brazzaville se sont montrés les plus forts avec sept promus et 3 autres de Pointe-Noire. Les résultats de ce concours se présentent de la manière suivante:

Catégorie olympiades mathématiques: la première place a été décernée à Ibala Demamboundy du lycée Savorgnan De Brazza de Brazzaville, Ndinga Carolus du lycée de la Révolution, et Andzoua Josué du lycée Glorieuse de Pointe-Noire ont respectivement occupé les deuxième et troisième places.

Dans la catégorie Miss mathématique juniors, Watypo Gladicia (collège Lionil de Brazzaville) a occupé le premier rang, Malonga Ntinou Margueritte du Collège d'enseignement général (CEG) de Ngoyo-B, Pointe-Noire (Deuxième), et Mavoungou Tchanicka Soraya du CEG de la Fraternité de Pointe-Noire (Troisième).

Une vue de l'assistance

Dans la catégorie Miss Mathématique seniors, Kissambou Walitou Elisa du lycée Nganga Edouard, Brazzaville, est sortie première, Bilengou Solange du Lycée Victor Augagneur (LVA) de Pointe-Noire (Deuxième), et Bakala Nkaya André de LVA (Troisième).

Les lauréats ont reçu des médailles à titre symbolique et des ordinateurs.

La société Olive Energy, pour sa part, a offert aux vainqueurs un ordinateur à chacun et une somme de 250 000 F. CFA aux premiers de chaque catégorie: 200 000 F. CFA aux deuxièmes et 150000 FCFA aux troisièmes. Une enveloppe de 50 000 F. CFA a été remise aux non-lauréats.

Le ministre Makosso, à la fin de la cérémonie, a encouragé à apprendre davantage. *«Le mystère des olympiades réside dans le fait qu'on n'échoue jamais: soit on gagne, soit on apprend»*, a-t-il rappelé.

Les Olympiades mathématiques et le concours Miss mathématique ont pour but de mettre en valeur l'émergence de la culture scientifique et de pousser les jeunes filles et jeunes gens à aimer et apprendre les mathématiques.

Diachiley MASSAMBA
(Stagiaire)

OFFRE D'EMPLOI

Une société de la place recrute un(e) secrétaire et un(e) comptable de nationalité congolaise disponible et engagé(e)

Dossier à fournir:

- C.V. + copie du diplôme ;
- Lettre de motivation.

Les candidats doivent déposer les dossiers au plus tard le vendredi 31 janvier 2020 au secrétariat du journal La Semaine Africaine, à Brazzaville, sis avenue Maréchal Lyautey, à côté de l'UNESCO.

PARCELLE A VENDRE

La parcelle est située à un bel emplacement, au croisement de la rue Abala et l'avenue Marien Ngouabi dans le sixième arrondissement de Brazzaville, Talangaï. Non loin de l'école de la liberté.

Pour tout contact aux fins de plus amples informations:

Tél.: 06 840 02 99 / 04 031 10 99.

CABINET D'AVOCATS F. MBONGO

Derrière Congo Télécom, av. Sergent Malamine, Centre-ville, B.P.: 14.227, Fax. : (242) 22.218.11.51, BRAZZAVILLE
République du Congo
NIU: P2005110003497192 - Email : mbongofr2002(òyahoo.fr
Régime d'imposition: REEL SIMPLIFIE - Résidence fiscale: Brazza-centre

Françoise MBONGO
Tél.: 05-556 02 18
Paulin NTSOUARI
Tél.: 06-652-31-75
Avocats à la Cour

Grace Chanelle KOGUIA NGANKITA
Tél.: 05-538 61 40
Avocat stagiaire

Brazzaville, le 22 Janvier 2020

INSERTION LEGALE
VENTE SUR SAISIE IMMOBILIERE AU PLUS OFFRANT ET DERNIER ENCHERISSEUR:

Il sera procédé le 08 février à 10 heures précises à la vente aux enchères publiques en un seul lot d'un immeuble dont la désignation suit:

DESIGNATION DE L'IMMEUBLE:
Une propriété bâtie sise à Brazzaville, objet du titre foncier 11026122, cadastré section 1, Bloc, parcelle 210 bis, quartier Ravin de la mission arrondissement n03 Poto-Poto, Brazzaville, appartenant à Monsieur Jérémie Alain Bénédict MALONGA ;

DESCRIPTION DE L'IMMEUBLE:
La propriété dont s'agit est bâtie, cadastrée Section I, Bloc non indiqué, Parcelle 210 bis, située quartier Ravin de la Mission, Centre-ville, arrondissement N°3 Poto-Poto, d'une contenance de 605,00m2, objet du titre de propriété n°26.122 ; la propriété dont s'agit est sise en contre-bas du palais de justice de Brazzaville et en face de l'Hôtel-Restaurant «ESPACE TRAITEUR» ; elle s'ouvre par un portillon et un grand portail sur le parking de l'Hôtel Espace Traiteur; elle est entourée d'une clôture peinte en blanc, laquelle est soutenue à l'espace régulier par des poteaux à l'intérieur de ladite propriété, est érigé un bâtiment plein pied ; la couverture dudit bâtiment est faite de tôles ondulées ; la toiture comporte trois versants ; ledit bâtiment est construit tout au fond de la propriété ; à l'intérieur se trouve aussi de grands arbres fruitiers.

IMMEUBLE SAISI PAR:
La société Ecobank Congo, société anonyme avec conseil d'administration au capital social de 10.000.000.000 F. CFA dont le siège social est sis avenue du Camp, 3 ème étage Immeuble de l'A.R.C, B.P.: 2485, Centre-ville Brazzaville, immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de ladite ville sous le numéro CG BZV 2007 B-559, poursuites et diligences de son Directeur Général, Monsieur Ibrahim BAGARAMA, né le 08 Août 1973, de nationalité Nigérienne, domicilié en cette qualité au siège social de ladite banque, sis à l'adresse ci-dessus amplement indiquée;
Ayant pour Conseil Maître Françoise MBONGO, Avocat à la Cour, Cabinet sis avenue du Sergent Malamine, derrière Congo Télécom, en face de CAR MOBIL (ex-immeuble SABENA) Centre- ville de Brazzaville, B.P.: 14227 ; Tél.: 22 281-11/ 05.556.02.18 ;

AU PREJUDICE DE:
Monsieur MALONGA Alain Michel et Madame MALONGA née MOMBOD Edith Hortense, agissant es qualité de leur fils mineur, MALONGA Jérémie Alain Bénédict, tous de nationalité congolaise, respectivement gérant de société, agent de banque et Etudiant, domiciliés derrière l'immeuble AIR France, Quartier Ravin de la Mission, centre-ville, Brazzaville ;
Ayant pour Conseil Maîtres BRUDEY, ONDZIEL GNELENGA, LOCKO, Avocats à la cour, Cabinet sis n°46, avenue William Guynet- Centre-ville, Galerie Marchande de l'ARC Ier étage, B.P.: 2041, Brazzaville, Tél. : (+242) 05-378-33-11, Email: brudeyondziellocko_avocatsahoo.fr;

EN EXECUTION DE:
1. La copie en bonne et due forme exécutoire d'un acte notarié dénommé «convention de crédit à moyen terme avec affectation hypothécaire» passé à Brazzaville le 11 août 2013 entre la Société ECOBANK CONGO SA d'une part et la société SWITCH LOGISTIQUE S.A.R.L société à responsabilité limitée au capital de 10.000.000 Francs CFA dont le siège social est sis à Brazzaville, 254, avenue des Premiers Jeux Africains , B.P.: 5240, immatriculée au Registre de Commerce et de Crédit Mobilier sous le numéro 07-B-781, prise en la personne de son gérant Monsieur Alain Michel MALONGA, de nationalité congolaise, né le quatre novembre mil neuf cent soixante trois à Brazzaville, titulaire d'un permis de conduire numéro 47.349, délivré à Brazzaville, le quatre janvier mil neuf cent quatre vingt trois, gérant de société, domicilié derrière Immeuble AIR France Quartier Ravin de la Mission, centre-ville, Brazzaville, lequel s'est constitué «CAUTION SOLIDAIRE» de la société SWITCH LOGISTIQUE S.A.R.L par devant Maître Henriette Lucie Arlette GALIBA, Notaire à la résidence de Brazzaville, office sis au 3 Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, Marché Plateau ville, vers ex-Trésor, ex-Hôtel de Police , B.P.: 964 ;

2. Le commandement de payer valant saisie immobilière du 02 Septembre 2019 fait par Maîtres Ange Pépin MASSAMBA et Jean-Ignace MASSAMBA, Huissiers de Justice, Commissaires-priseurs associés près la Cour d'appel de Brazzaville, étude sise 13, rue Dispensaire, en face de l'agence Crédit du Congo Poto-Poto, centre-ville, Brazzaville, B.P. : 14642, lequel commandement a été enregistré et publié le 06 Août 2019 à la Conservation Foncière de Brazzaville sous le numéro volume 138/9, extrait no 1140.
MISE A PRIX: Quatre Cent Cinquante Cinq Millions (455.000.000) F. CFA.

LIEU D'ADJUDICATION: Tribunal de Grande Instance de Brazzaville;

ENCHERE:
Pour toute information, contacter et s'adresser à:
- Conseil Maître Françoise MBONGO, Avocat à la Cour, Cabinet sis avenue du Sergent Malamine, derrière Congo Télécom, en face de CAR MOBIL (ex-immeuble SABENA), Centre-ville de Brazzaville, B.P.: 14227, Tél.: 22 281-11/ 05.556.02.18
- Etude de Maîtres Ange Pépin MASSAMBA et Jean-Ignace MASSAMBA, Huissiers de Justice, Commissaires-priseurs associés près la Cour d'appel de Brazzaville, étude sise 13, rue Dispensaire, en face de l'agence Crédit du Congo Poto-Poto, centre-ville Brazzaville, B.P. 14642.

Par Maître Françoise MBONGO,

Avocat poursuivant soussigné, pour extrait.

TELEPHONIE MOBILE

Airtel Congo, 1er réseau au Congo, a fêté ses 20 ans et réaffirmé sa volonté de continuer d'offrir de meilleurs services aux Congolais

La société de téléphonie mobile Airtel Congo a célébré, avec faste, jeudi 23 janvier 2020, à Brazzaville, le 20è anniversaire de son installation en République du Congo, par une soirée dinatoire. Une occasion qui a permis à cette société de communier avec ses partenaires commerciaux, techniques, employés, distributeurs et clients, mais aussi de mettre en exergue les actions menées au cours de ces vingt dernières années. La volonté d'Airtel Congo d'offrir le meilleur de la téléphonie mobile aux Congolais l'a amenée à développer des services qui, aujourd'hui encore, contribuent à rendre le quotidien plus facile. Et vingt ans après, Airtel Congo est toujours en conformité avec sa vocation de fournir différents services et produits.

Le DG d'Airtel pendant son allocution

Le réseau Airtel s'installait au Congo il y a vingt ans, sous la marque Celtel, en décembre 1999, avec pour ambition d'arriver à connecter tous les Congolais à travers le pays, grâce à un réseau de qualité. Et dès le début, la population congolaise a été au centre de ses préoccupations, et ceci est resté le cas tout au long de ces vingt dernières années.

D'après le Directeur des ventes, Eddy Goma, *«nous avons traversé le temps dans un navire que seule la volonté de réussir et de succès inéluctable ne pouvait nous animer et nous soutenir, dans cette abnégation d'apporter à tous les Congolais, où qu'ils soient, et en dépit d'innombrables sacrifices, un produit Airtel. Vous, nos partenaires, vous vous êtes sacrifiés, de jour comme de nuit, pour pouvoir satisfaire nos abonnés, et tous les Congolais. Nous sommes reconnaissants de tous les efforts faits».*

Pour sa part, la Directrice des ressources humaines, Ornella Nives Malanda, a fait savoir: *«Airtel, aujourd'hui, fête ses vingt ans et nous avons dans le groupe des collègues, des anciens collègues, des nouveaux également, qui ont contribué et continuent à contribuer à ce que nous offrons à la population congolaise.»*

Après avoir remercié le Gouvernement, et notamment le ministère des Postes et télécommunications pour son soutien sans faille, ainsi que les partenaires, le Directeur général d'Airtel Congo, Benoît Janin, a dressé le bilan des actions menées par sa société: *«Airtel a été le premier opérateur sur ce marché à lancer les services de téléphonie mobile, et la vulgarisation des téléphones portables qui étaient, jusque-là, un luxe pour la majorité de la population; les cabines téléphoniques mobiles qui permettaient aux individus, avec un revenu faible, ne pouvant s'offrir un téléphone portable, d'appeler leurs proches à moindre coût; les recharges faciles et disponibles partout dans le pays avec les ''Sap-Sap'' ou recharges électroniques; l'inclusion financière des Congolais avec les paiements et les transactions mobiles à partir du portable avec Airtel Money; le service d'appel réseau unique qui permet aux abonnés d'appeler au tarif local, lorsqu'ils visitent un autre pays Airtel; l'inclusion digitale des Congolais avec la vulgarisation de l'internet grâce d'abord aux technologies 2G, puis 3G et enfin 4G.»*

Le DG d'Airtel et les invités autour du gateau d'anniversaire

Aujourd'hui, a-t-il rappelé, Airtel offre le plus grand réseau internet du pays, avec en plus un réseau 4G quasiment 100% partout dans le pays, ce qui reste quelque chose d'assez unique en Afrique et dans le monde. En termes d'innovations technologiques, la dernière est certainement l'inclusion financière des Congolais avec le lancement des paiements et transactions mobiles, depuis son portable avec Airtel Money, et là encore, nous avons été les premiers. Et pour information, la semaine dernière, pour la première fois, nous venons de dépasser la barre d'un demi millions de clients actifs Airtel Money.» Le volet social, a-t-il poursuivi, est aussi un domaine dans lequel Airtel s'est beaucoup investi. *«Equipement de certaines écoles, dont l'Ecole spéciale de Brazzaville qui a souvent fait l'objet de soutiens financiers et matériels ; les dons aux orphelinats de Brazzaville et Pointe-Noire ; les dons de kits scolaires et des produits de première nécessité dans les écoles et les hôpitaux à Brazzaville, Pointe-Noire, Kinkala, Dolisie, Ouesso, Oyo, etc. Le programme Airtel santé qui a connu, depuis 2014 à Brazzaville, Pointe-Noire, Ouesso, Sibiti, Madingou, plus de 7000 consultations et soins gratuits. La mise à disposition d'une ligne gratuite, en collaboration avec la fondation Calissa Ikama, pour la lutte contre le cancer, etc.»* A cela, il faut ajouter le rapprochement avec les communautés locales; le sponsoring, notamment des Diables-Rouges à la CAN 2015, le soutien à l'entreprenariat local, le sport, etc.

A l'issue de la cérémonie, une dizaine d'employés qui ont rendu des loyaux services à la société Airtel, durant ses vingt ans, ont reçu des certificats de mérite de la part de la hiérarchie.

Juste pour se remémorer du travail abattu auprès des abonnés qui lui ont fait confiance et apporté leur soutien, un documentaire a été projeté. La cérémonie a été agrémentée par le groupe Congo Salsa, l'artiste Cégra Karl, et Zao. Sans oublier la prestation de l'humoriste Weilfar Kaya.

A ce jour, la société Airtel est présente dans quatorze pays africains, et compte plus de cent millions d'abonnés sur le continent.

FEDERATION CONGOLAISE DE FOOTBALL

Les dossiers brûlants du Comité exécutif

Le comité exécutif en conclave samedi dernier

Le Comité exécutif de la Fédération congolaise de football (FECOFOOT) a tenu sa première session de l'année samedi 25 janvier à son siège. Plusieurs points étaient à l'ordre du jour, les plus plausibles étant relatifs à la préparations des sélections nationales A et A', puis la refonte des textes.

L'avenir immédiat et futur des Diables-Rouges A et A' (locaux) est préoccupant. Tout le monde le sait. Il est aussi l'une des priorités de la FECOFOOT.

Les Diables-Rouges A ont deux rendez-vous capitaux entre le 22 et le 31 mars dans le cadre des éliminatoires de la CAN 2021. Ils en découdront doublement avec l'eSwatini. S'ils engrangent le maximum des points, ils obtiendront certainement déjà leur ticket pour la phase finale. Les A', quant à eux, disputeront en avril prochain la phase finale du CHAN au Cameroun. Un adage dit qu'on ne balaie pas la salle à manger au moment du dîner. La FECOFOOT ayant compris ces enjeux a mis en place deux commissions pour préparer tous ces rendez-vous. Pour les A', il est envisagé deux matches amicaux contre le Cameroun, les 19 et 23 février à Brazzaville.

Le respect de la parole donnée

Les moyens financiers concourent à la préparation des équipes. On doit en disposer avant même le début de la préparation. Il en va ainsi sous tous les cieux. Les joueurs en touchent aussi comme primes. Ce qui suppose un barème immuable établi à l'avance et le respect de la parole donnée. C'est le code du respect de cette parole qui fait la force des grandes équipes. Ce problème préoccupe le Comité exécutif, car au-delà, demeure la question fondamentale qui est celle de la confiance entre dirigeants et joueurs. Or, l'Etat et la FECOFOOT traîneraient une ardoise de primes non versées aux Diables-Rouges A lors des deux dernières sorties. Le Comité exécutif craint que naisse une crise de confiance avec les joueurs.

De la refonte des textes

L'autre sujet abordé par le Comité exécutif est celui du toilettage et de la mise en forme définitive des textes. On se rend compte à l'usage qu'il y a un certain nombre d'imprécisions. Certains domaines ne sont pas couverts ou il y a parfois un petit hiatus entre les dispositions de la fédération et celles de la FIFA, parce qu'aujourd'hui les statuts sont standards. Si certains textes sont déjà adoptés, par contre celui concernant le corps des médecins et le règlement de la FECOFOOT sur la collaboration avec les intermédiaires ont été renvoyés une deuxième fois pour études approfondies.

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

COMMENTAIRE

Handball congolais: on n'a pas fini de déchanter

Le handball masculin congolais a échoué dans sa tentative de décrocher au 24e championnat d'Afrique des nations (16 au 25 janvier en Tunisie) un ticket pour la Coupe du monde de l'année prochaine en Egypte.

Les Diables-Rouges ont terminé plutôt loin de l'objectif visé par la Fédération. Dans le groupe D où ils étaient logés, ils ont succombé devant le Maroc, l'adversaire avec lequel ils devaient se disputer la deuxième place, l'Algérie, un des seigneurs africains avec la Tunisie et l'Egypte, étant d'un tonneau supérieur pour eux. L'unique victoire obtenue contre la Zambie a été insuffisante, et ils ont été éliminés dès la phase de groupe. Pour ne terminer que neuvième de la compétition.

Ce n'est pas une surprise, sauf que chaque fois les férus du jeu à sept sont désabusés par une campagne des plus optimistes. On leur donne plus que de l'espoir, on leur laisse entendre la certitude d'atteindre l'objectif, à travers l'arrivée d'un entraîneur étranger recruté pour la circonstance. Comme si ce dernier était un faiseur de miracle. Un mois, est-ce suffisant pour transformer une équipe en un foudre de guerre? On ne prépare pas une campagne à coups de slogans. Les Diables-Rouges dames en 2018 et les Diables-Rouges hommes cette fois, auront donc fait les frais d'une campagne faite de bric et de broc qui n'a rien de commun avec leurs armes techniques et réelles.

Au point où en est le handball congolais, les nostalgiques regretteront le passé glorieux, au temps où ils goûtaient aux immenses joies procurées par les Diables-Rouges dames, l'Etoile du Congo dames, l'Inter Club hommes et dames, voire les Diables-Rouges hommes (finalistes à la CAN en 1983 et au tournoi des Jeux africains de 1987).

Quand on a perdu sa route, il faut revenir à la croisée des chemins, dit l'adage. La politique de recherche du résultat immédiat ne paye pas. La fédération aurait intérêt à réexaminer l'ordre de ses priorités. Jusqu'ici, tous ceux qui se sont succédé à sa tête ont joué à fond la carte de l'élite et concentré l'essentiel de leur attention – et une bonne partie de leurs moyens- sur les sélections nationales. Il va falloir se pencher sur la détection et la formation des joueurs, ainsi que sur la situation des encadreurs techniques qui ont besoin aussi de formation, et des clubs qui disposent de peu de ressources. Sinon, les lendemains risquent toujours de déchanter…

Jean ZENGABIO

FOOTBALL/ CHAMPIONNAT DE LIGUE 1

Reprise en fanfare pour le FC Kondzo

La Ligue nationale et les clubs ont respecté le rendez-vous. Après trois semaines de pause, les hostilités du championnat national d'élite Ligue 1 ont en effet bel et bien repris la semaine passée. Une équipe, FC Kondzo, a littéralement explosé d'entrée de jeu, telle une gousse d'arbre de fer, pour infliger un traitement inhabituel à son adversaire, prenant ainsi une belle revanche sur le passé récent.

L'AS Cheminots qui a partagé les points avec JST (Ph Congo-football)

FC Kondzo-CARA était le match inaugural de la phase retour disputé jeudi 23 janvier au Stade Massamba-Débat. Un régal pour les yeux. Il n'y a pas mieux qu'assister à un match où les filets sont pleins à rompre. Les joueurs du FC Kondzo ont fait le match et créé la surprise en s'imposant crânement: 3-0. Des buts inscrits tour à tour par Christian Ngouaya (25e), Vivien Obio (78e) et Clara Boapass (89e). Ils ne demandaient pas mieux que de convaincre par leur art de violer les bois des Aiglons, bien qu'affaiblis par un voyage retour d'Oyo où ils étaient allés compatir au deuil qui a frappé leur président.

Samedi 25 janvier, deux explications sur la même pelouse: Patronage Sainte-Anne et RCB d'un côté; Inter Club et Nico-Nicoyé, de l'autre. Les quatre formations n'ont mieux fait que de se quitter sur le score identique de 1-1, comme si elles s'étaient entendues.

V.Clubiens et Fauves éblouissants, mais Diablotins et Stelliens opportunistes et réalistes

Le lendemain, toujours à Massamba-Débat, deux autres matches étaient dignes d'intérêt. Le premier, entre Diables-Noirs et V.Club-Mokanda. Ce sont les premiers qui ont fait la bonne affaire en ouvrant le score dès la 2e minute de jeu par leur Ivoirien, Ahmed Ouattara. Ils avaient raison de pavoiser; ils étaient libérés de la peur.

Ce que voyant, V.Club-Mokanda est allé au fond de son répertoire. Il était si merveilleusement rendu qu'il a séduit et poussé certains à prédire une catastrophe pour Diables-Noirs. Hélas ! ce style chatoyant n'a eu que le mérite de plaire.

Même scenario entre Etoile du Congo et AC Léopards de Dolisie! Une rencontre agréable pour les pauvres petits yeux d'un public clairsemé. D'entrée de jeu. L'AC Léopards a reproduit fidèlement le répertoire de V.Club-Mokanda. Il aurait dû certainement en tirer profit si le spectacle avait pu être ponctué de plus de buts. Mi-temps: 0-0.

On s'est naturellement donné rendez-vous en deuxième mi-temps. C'est finalement Etoile du Congo qui a étalé tout son savoir-faire avec maestria. Et l'AC Léopards n'a pu éviter que Yahnn Mokombo signe son retour. Il a donné aux Fauves du Niari une leçon d'opportunisme et de réalisme qu'ils méditeront pour longtemps: une frappe sèche, à ras de terre et à l'angle gauche a surpris et trompé le portier Mabiala: 1-0 (80e). On en est resté là jusqu'au dernier coup de sifflet de Bilemé.

L'AS Otohô, le leader, est toujours hors de portée de ses adversaires en l'ayant emporté face à Tongo FC (1-0). Ce n'est que justice au vu de son sérieux et de ses moyens. Enfin, l'AS Cheminots, bien que tenu en échec dans sa ville (0-0) par JST, a glané un petit point.

Jean ZENGABIO

Basket-ball

La légende de la NBA (le championnat professionel américain de basket-ball), Kobe Bryant, est décédé dans le crash de son hélicoptère intervenu dimanche 26 janvier à Cabalasas, dans le sud de la Californie. Il était considéré comme l'un des plus grands joueurs de basket de tous les temps.

REMERCIEMENTS

L'Honorable ONDZE née NGAMBOLO Bernadette «Betty» et la famille remercient, de tout cœur, les parents, ami(e)s, connaissances et collègues de leur assistance morale, spirituelle, matérielle et financière, lors du décès de son époux, l'Honorable ONDZE Dominique «Doukaye», survenu le 2 janvier 2020 à Brazzaville.

Toute sa particulière déférence:
- Au Président de l'Assemblée nationale et aux députés ;
- Au président du Sénat et aux sénateurs ;
- Aux membres du gouvernement ;
- Aux membres des institutions de la République ;
- A la fédération PCT Brazzaville ;
- Au comité PCT Ouenzé ;
- A la Direction générale du Trésor ;
- Au Comité National Olympique et Sportif Congolais ;
- A la Fécoka ama et aux fédérations sportives nationales ;
- Aux ressortissants de Makotimpoko ;
- A la grande famille des amies de Brazzaville ;
- A la grande famille des amies de Kinshasa ;
- A la mutuelle "Cartel " de Ouenzé
Elle vous prie de trouver ici sa profonde gratitude.

CABINET LE MITOUARD
Tax & Legal
Agréments CEMAC de Conseil Fiscal
N°CF 67 en date du 12 décembre 2003
N°CF129 en date du 19 décembre 2011
54, Avenue Charles De Gaulle, Immeuble UMA, 3e étage. B.P.: 606, Pointe-Noire,
Tél.: 06 663 50 60/06 580 84 14

AVIS DE DISSOLUTION - LIQUIDATION DE SOCIETE

HELI-UNION CONGO «Société en liquidation»

Société anonyme avec conseil d'administration
Au capital de 10.000.000 de francs CFA
Siège social: Zone Aéroportuaire. B.P.: 4268, Pointe-Noire
République du Congo
RCCM CG/PNR/14 B 391

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale mixte tenue en du 28 mai 2019, à Pointe-Noire, enregistré à Pointe-Noire Loandjili le 09 septembre 2019, sous le numéro n°029/1 n°146, il a été décidé de:

- La dissolution de la société HELI-UNION CONGO, en application des dispositions de l'article 200 de l'acte uniforme OHADA révisé relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique ;

- La nomination, en qualité de liquidateur: Le Cabinet LE MITOUARD, représenté par Monsieur ILIMBI RODEZ AUBIN, Expert juridique et fiscal agréé CEMAC n°CF67, domicilié à Tchimbamba, Pointe-Noire, République du Congo ;

- Le liquidateur désigné ci-dessus est nommé pour une durée de (3) trois ans, à compter de la dissolution de la société;

- La domiciliation de la société HELI-UNION CONGO aux locaux du cabinet, sis 54, Boulevard Charles De Gaulle, 3e étage, Immeuble UMA, hôtel ELAÏS centre-ville, Pointe-Noire, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés ;

- Le procès-verbal de l'assemblée générale mixte y relatif a été déposé au greffe du tribunal de commerce de Pointe-Noire, le 10/01/2020 sous le numéro 20 DB 2. Mention modificative au RCCM N°CG/PNR/09 B 773 a été effectuée au greffe du tribunal de Pointe-Noire, le 20/01/2020, conformément à la législation en vigueur.

Pour insertion

Rodez Aubin ILIMBI

Managing - Partner Agrément CEMAC no CFI29 Chartered Law & Tax Adviser/Conseil Juridique & Fiscal Agréé
r-ilimbi@cabinet-lemitouard.com +242. 06.663.5060/+336.38.34.27.27

CABINET LE MITOUARD
Tax & Legal
Agréments CEMAC de Conseil Fiscal
NO CF 67, en date du 12 décembre 2003/no CF129, en date du 19 décembre 2011
54, Avenue Charles De Gaulle, Immeuble UMA 3e Etage - B.P.: 606, Pointe-Noire,
Tél.: 06 663 5060/06 657 67 77

AVIS DE CONSTITUTION DE SOCIETE

«LE MITOUARD AUDIT & EXPERTISE COMPTABLE»

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au capital de 2.000.000 de francs CFA
Siège social: 54, Avenue Charles De Gaulle, Immeuble UMA, 3e étage. B.P.: 606
Pointe-Noire
République du Congo
RCCM CG/PNR/20 B 7

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 19 novembre 2019, à Pointe-Noire, enregistré à Pointe-Noire Loandjili le 22 décembre 2019, folio 145/10 numéro n°591, déposé au greffe du tribunal de commerce de Pointe-Noire, en date du 10 janvier 2020, sous les références n°CG/PNR/20 B 7-20 DA 29, il a été constitué, en application de l'Acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et GIE, ainsi que du décret n°2017-41 du 28 mars 2017, une société à responsabilité limitée unipersonnelle, répondant aux caractéristiques suivantes:

- Dénomination sociale: LE MITOUARD AUDIT & EXPERTISE COMPTABLE ;

- Forme sociale: Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle;

- Capital social: Deux millions (2.000.000) francs CFA, divisé en quatre cents (400) parts sociales de cinq mille (5.000) francs CFA, chacune, entièrement libérées en totalité;
- Siège social: 54, Avenue Charles De Gaulle, Immeuble UMA, 3e étage ;

- Objet social: Exercice de la profession comptable libérale, l'audit comptable et l'audit des systèmes d'information;

- Durée: quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de son immatriculation au registre du commerce et du crédit mobilier;

- Gérant statutaire: POUOKAM KOUAM Frank Mikaël Jackson;

- Qualification professionnelle du gérant: Expert-comptable Diplômé, Agrément CEMAC n° EC409. N O ONECCA 218; Inscrit à Paris n°140001631201, Commissaire aux comptes et aux apports

- Immatriculation au greffe du tribunal de commerce de Pointe-Noire: le 10 janvier 2019, sous le numéro CG/PNR/20 B 7.

Pour insertion,

Rodez Aubin ILIMBI

Managing - Partner I Agrément CEMAC no CFI 29 Chartered Law & Tax Adviser/ Conseil Juridique & Fiscal Agréé
r.ilimbi@cabinet-lemitouard.com +242.06.663.50.601 +336.38.34.27.27

Maître Léole Marcelle KOMBO Notaire à Pointe-Noire
73, Avenue Barthélémy Boganda, en diagonale de la Clinique Les Oliviers
1er étage d'un immeuble R+2, Centre-ville, B.P.: 1718
Pointe-Noire, République du Congo

ANNONCE LEGALE
SOCIETE «AIR LIQUIDE CONGO»

Société Anonyme avec Conseil d'Administration
Au capital de F. CFA: 396 000 000
Siège social: Quartier industriel KM4, B.P.:734, Pointe-Noire,
République du Congo.
RCCM: CG/PNR/09 B 88

COOPTATION D'UN ADMINISTRATEUR-REFONTE DES STATUTS

Suivant acte reçu par le Notaire soussigné, en date du 22 Janvier 2020, enregistré à Pointe-Noire, aux domaines et timbres à la même date, sous le folio 015/1N°007, l'Assemblée Générale Mixte de la Société AIR LIQUIDE CONGO SA a décidé ce qui suit:

La cooptation de Monsieur Philippe MARTINEZ en qualité d'administrateur, suite à la démission de Monsieur Jacques CUTAYAR;

La refonte des statuts, l'adoption de nouveaux statuts et l'établissement de la déclaration de souscription et de versement du capital social.

Dépôt légal: Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, sous les dépôts no 20 DA 75 et n°20 DA 76.

Pour insertion légale,

Maître Léole Marcelle KOMBO.

Diriger • Gérer
Communiquer

RECTIFICATIF

L'Ecole Supérieure de Commerce et de Gestion (DGC) informe les lecteurs du bi-hebdomadaire «La Semaine Africaine» que c'est par erreur que le nom du Cabinet Educ Nation Consulting (Canada) a été cité parmi ses partenaires, en page 3, dans la parution du Mardi 07 Janvier 2020 -NO 3943.
La Direction de DGC présente ses excuses pour ce désagrément.

Fait à Pointe-Noire, le 20 Janvier 2020.

La Direction

REMERCIEMENTS

La famille NGANDOU et les enfants BEMBA, très touchés par les marques de témoignages et d'assistance qui leur ont été témoignées, suite au décès de leur chef de famille et père, André M. BEMBA, ancien chef du quartier 45 à Moungali, survenu le 1er janvier 2020 au CHU de Brazzaville, remercient vivement tous les amis et connaissances de la famille NGANDOU et des enfants MBEMBA, les collègues du Forum des jeunes entreprises du Congo et de la CAPPED, les enseignants du Lycée Savorgnan De Brazza, pour leur assistance multiforme.

Qu'ils trouvent ici, le témoignage de leur gratitude infinie.

BQC
Business Quality Certification
ISO 22000
SYSTEM CERTIFICATION
#avotresoif
Vival®
Eau Minérale Naturelle
Votre
Eau Familiale !
Vival
info@itecongo.com
www.itecongo.com
+242 06 606 11 11